



SAINT-MARC-DE-FIGUERY

L'ÉVEIL CAMPAGNARD



Volume 14, numéro 2, 24 février 2014

*D'amour
et d'eau pure!*



**UN MOIS DONT L'ACTION, LES ÉMOTIONS,
LA PARTICIPATION ET LA MOBILISATION
ONT ÉTÉ AU RENDEZ-VOUS
MALGRÉ LE FROID HIVERNAL !**





51, 10^{ième} Avenue Ouest

Amos (Québec)

J9T 1W9

Téléphone : 819-732-5995

Télécopieur : 819-732-1949

www.hyundaiaamos.ca

- Franchisé CarXpert
- Atelier mécanique pour toutes marques de véhicules
- Dépositaire de plusieurs marques de pneus
- Acceptons en échange véhicules, VTT et motoneiges

ENEZ VOIR LES NOUVEAUX MODÈLES 2014 SUR PLACE !

Elantra



Tucson



Sonata



TABLE DES MATIÈRES

Auteurs de la photo de la page couverture: Diane Massicotte, Jocelyne Bilodeau

Table des matières & Pensées du mois	3
Section paroissiale	4 à 10
Section municipale	11 à 15
Info-agente de développement	16
Info-recyclage	17
Info-environnement	18
Info-biblio	19
Info-pompier	20
Info-santé	21
Info-jeunesse	22
Info-scolaire	23
Info-parents	24
Info-aînés	25
Recette du mois	26
Chronique quoi de neuf dans les applis	27
De la terre à la table	28
Section des nouvelles	29 à 41
Section des communiqués	42 à 52
Contact avec l'état	53
Calendrier détachable	55
Pause café	57

Pensées du mois

Citations inspirantes de Nelson Mandela :

- « L'honnêteté, la sincérité, la simplicité, l'humilité, la générosité, l'absence de vanité, la capacité à servir les autres – qualités à la portée de toutes les âmes- sont les véritables fondations de notre vie spirituelle. »
- « Les hommes qui prennent de grands risques doivent s'attendre à en supporter souvent les lourdes conséquences. »
- « Ne me jugez pas sur mes succès, jugez-moi sur le nombre de fois où je suis tombé et où je me suis relevé à nouveau. »
- « L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde. »
- « L'argent ne créera pas le succès, c'est la liberté d'en gagner qui le fera. »

Massage
pour le
traitement
de la
cellulite

Produits également disponibles !
Informez-vous !
819-727-2990

Techni-massage Hélène Lefebvre

Maître Reiki et Initiation

Massage suédois - Réflexologie - Reiki -
Traitement pour cellulite -
Harmonie du corps et exfoliation

Pour femme seulement

676 rue Miniac
Amos
J9T 3N6

Tél. : 819-727-2990



SECTION PAROISSIALE



NOUVEL HORAIRE À PARTIR DU MOIS DE MARS 2014 :

Le **2 mars prochain**, un **nouvel horaire** commence pour l'heure des célébrations et ce, pour les 4 prochains mois : **mars, avril, mai et juin**. C'est une entente qu'il y a entre les 3 paroisses de St-Marc, La Corne et Landrienne.

Ainsi, **pendant 4 mois**, une paroisse a toujours ses célébrations à 9h30, une autre les a à 11h00 et la troisième alterne entre 9h30 et 11h00. Après 4 mois, une rotation se fait à tour de rôle.

St-Marc fait actuellement l'horaire en alternance, ce qui fait qu'à partir du **2 mars**, jusqu'à la fin du mois de juin – **nos célébrations du dimanche** seront à **11h00**.

Le tableau pour le nouvel horaire est inclut dans les prochaines pages.



1^{ER} VENDREDI DU MOIS :

Vendredi, le **7 mars prochain**, de **13h30 à 14h30**, -comme à tous les mois-, il y aura le **1^{er} Vendredi du Mois** à l'église.

- ❖ Pendant cette heure, le Saint-Sacrement est exposé et il y a prière et adoration personnelle devant le St-Sacrement.

Bienvenue à tous et à toutes!

INTENTIONS DE MESSES :

Dimanche 2 mars à 11h00 :

- ~ Parents défunts Famille Hilaire Boutin
René Boutin
- ~ François Boutin
Les Oblates Miss. de Marie Immaculée

Dimanche 9 mars à 11h00 :

- ~ Célébration de la Parole

Dimanche 16 mars à 11h00 :

- ~ Roland Boutin
Son épouse Marie-Paul et ses enfants
- ~ Aimé Leblanc
Yolande Leblanc

Dimanche 23 mars à 11h00 :

- ~ Lucille Beauchemin
M. et Mme Michel Gravel
- ~ Yvonne Jacques Dupuis
Rose-Emma Dupuis

Dimanche 30 mars à 11h00 :

- ~ Célébration de la Parole



LAMPES DU SANCTUAIRE :

La lampe du sanctuaire rappelle la présence du Seigneur dans notre église et le temps qu'elle brûle, elle se fait présence et prière pour qui en fait l'offrande.

Semaine du 2 mars :

FDDF / Intentions personnelles

Semaine du 9 mars :

Johanne Paradis / Intentions personnelles

Semaine du 16 mars :

Rose-Emma Dupuis / Intentions personnelles

Semaine du 23 mars :

Myriam Licon / Intentions personnelles

Semaine du 30 mars :

Réjeanne Larochelle / Intentions personnelles

Toute personne qui le désire peut faire brûler la lampe du sanctuaire. Le montant de l'offrande est de 5\$.

FABRIQUE :

Quêtes et revenus du 1er au 31 janvier 2014 :

Prions :	19,50 \$
Quêtes :	236,20 \$
Location de salle :	60,00 \$
Lampe du sanctuaire pour l'année 2013 :	260,00 \$
Capitation du 1 ^{er} janvier au 31 janvier 2014:	550,00 \$

Élection des marguillier(ière)s 2014 :

L'élection de 2 nouveaux marguillier(ière)s a eu lieu à la messe de dimanche 9 février dernier.

Madame Nancy Harvey et Monsieur Alain Corriveau ont accepté un nouveau mandat de trois ans.

Un gros merci à vous deux!

CARÊME 2014 :

Nous sommes à peine sortis de la période des fêtes, que bientôt commencera le temps du Carême!

- Le temps de l'Avent, -qui prépare à la fête de Noël-, est un temps de préparation à une nouvelle naissance dans l'amour. Le temps de l'Avent est plutôt un temps de « **joyeuse attente** », puisqu'il nous conduit à la naissance de Jésus. Il se distingue du Carême qui est un temps de pénitence et de conversion. Le temps du Carême avec ses pratiques propres, (jeûne, aumône, prière) est un temps de préparation à une rencontre plus intime de Dieu.
- Cette année, c'est le **5 mars** que le Carême commencera avec le **Mercredi des Cendres** pour se terminer avec la fête de Pâques, le **20 avril**. Le Carême s'étale sur une période de **quarante jours**, d'où le mot « **carême** », vient. Dans la Bible, les grands gestes de Dieu se préparent par un temps de réflexion et de silence : 40 ans pour le peuple élu, 40 jours pour le Christ Jésus. Le rite des cendres nous rappelle notre condition de mortels et de pécheurs.
- Autrefois, tous les vendredis du Carême étaient des jours d'abstinence (où on ne mangeait pas de viande); on peut toujours continuer cette façon d'agir, mais on peut aussi substituer à l'abstinence, des œuvres de charité ou des exercices de piété; il reste que **le temps du carême est et sera toujours un temps de pénitence.**
- Ici, au Canada, **2 jours**, sont décrétés **jours de jeûne et d'abstinence**, ce sont le **Mercredi des Cendres : 5 mars** et le **Vendredi Saint : 18 avril.**

THÈME POUR LA CARÊME 2014 :

Vie liturgique présente comme thème du Carême 2014 : « **ENRACINÉS DANS LA PAROLE** »

- Comme un arbre tire sa vigueur de la sève dans ses racines profondes, Jésus puise dans sa fréquentation des Écritures, la parole de son Père pour répondre aux défis qui lui sont lancés dans le désert.
- Les racines, c'est ce qui tient l'arbre debout et vivant. C'est la part invisible, étendue, qui nourrit tout le reste, qui transforme ce qui vient du sol pour en nourrir chaque branche, chaque feuille. Les racines ne sont pas à côté des arbres, utilisées occasionnellement. Elles en sont comme le cœur. Pas de racines, pas d'arbre. Et plus ce dernier affronte la sécheresse, plus il doit puiser profondément la sève pour tenir.
- La Parole de Dieu est notre arbre intérieur, qui nous irrigue, nous tient dressés vers le ciel, dans l'espérance.

« **BAPTISÉS DANS LE CHRIST, AVANÇONS DANS LA FOI** », voilà le thème qui est suggéré par le diocèse d'Amos. Le Père Gaston Perreault, c.s.v. en a fait le développement pour le suggérer aux paroisses qui veulent l'utiliser.



- Le **thème pastoral** lancé le 8 décembre dernier, lors de l'ouverture du 75^e anniversaire du diocèse, « **Baptisés dans le Christ, avançons dans la foi** », se situe tout à fait **dans la ligne du Carême** que nous entreprendrons bientôt.
- Le **visuel du carême** voudrait rappeler cette visée pastorale : La **fontaine baptismale** et la **croix sans corpus**, car **il est ressuscité** Celui qui nous appelle à vivre notre vocation chrétienne en communauté.

Baptisé... Être plongé, lavé, purifié, immergé; être plongé dans la vie trinitaire, plongé pour renaître, appartenir au Christ et recevoir l'onction de l'Esprit Saint

dans le Christ Jésus... (Textes de Benoît XVI) Au jour de notre baptême, nous sommes devenus **participants de la mort et de la résurrection du Christ**, nous avons commencé « *l'aventure joyeuse et exaltante du disciple.* »

- Nous avons reçu le **don d'une communion toute particulière avec le Fils de Dieu** qui se réalise au moment de **l'immersion dans les eaux baptismales**.
- Par le baptême, nous sommes **engendrés à la vie nouvelle dans le Christ** et nous sommes **entrés dans la communauté des croyants**.
- Nous avons été **unis de manière profonde et pour toujours avec Jésus**, plongés dans le mystère de sa mort, qui est source de vie, pour participer à sa résurrection, pour **renaître à une vie nouvelle**.
- **L'eau** avec laquelle ces enfants seront marqués au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, **les plongera dans cette « source » de vie qui est Dieu lui-même et qui fera d'eux ses véritables enfants**. Sur eux, nous avons évoqué **l'effusion de l'Esprit Saint**.

Avançons dans la foi... (cf. Mgr Christophe Dufour)

En ouvrant la Bible, nous découvrons rapidement que **les grands témoins de la foi sont tous en marche**, à cause de la Parole qui les a interpellés. Leur **pèlerinage** devient le **symbole** même de leur **croissance** dans la foi.

- **ABRAHAM**, le premier, le père des croyants, est en quête d'une terre dont il a entendu de Dieu la promesse.
- **MOÏSE** entraîne tout un peuple dans une longue Pâque de 40 années dans le désert.
- **ELIE** refait le chemin de l'Exode quarante jours et quarante nuits, pour vivre lui aussi le passage de la nuit à la lumière et il se laisse relever par la brise silencieuse de l'Esprit.
- **JÉSUS** lui-même, aussitôt né, nouveau Moïse, fera le pèlerinage en Égypte sur les pas du libérateur. Et ils marchent...

Pour suivre JÉSUS, les disciples se mettent en marchant car le Maître est toujours en chemin. Il ne cesse pas de se mettre et de se remettre en route. Il met ses pas dans les pas de son peuple, allant lui-même en pèlerinage au désert, au puits de Jacob, à la cité de David. Mais **il ouvre des chemins nouveaux**, hors des sentiers battus, sur les frontières, à la rencontre des humains, pour les écouter, les aimer, les guérir, les sauver et les faire entrer dans sa Pâque éternelle. **Il se fait marcheur avec les marcheurs**, rejoint deux compagnons sur la **route d'Emmaüs**, y **partage la parole et le pain** et c'est encore une Pâque, de la tristesse à la joie, de la nuit à la lumière, de la mort à la vie. **Et ils marchent...**

HÉRITIERS d'une telle histoire, pouvons-nous rester sédentaires ? **La lettre aux Hébreux** relisant cette histoire d'un peuple nomade y **discerne une profession de foi** : « *Ils ont confessé qu'ils étaient des étrangers et voyageurs sur la terre* ». Et l'auteur ajoute que « *ceux qui parlent ainsi font voir clairement qu'ils sont à la recherche d'une patrie* » (Héb 11,13-14).

Ainsi **le pèlerinage est d'abord un acte de foi**, sur les pas de nos pères dans la foi. Il est **une réponse de l'homme à la promesse écrite par Dieu dans son histoire**. Le pèlerin a soif de Dieu, en quête d'un mystérieux ailleurs, tout à la fois au dedans et au-delà de soi. Et Dieu se dit au coeur de son histoire (L'Évangile commence par les pieds).

Voilà la **richesse du thème pastoral** du Jubilé de notre diocèse d'Amos :

«Avançons dans la foi».

Notre évêque nous y invite et le Carême nous le propose.

Et pourquoi pas un **carême catéchuménal**, i.e. en communion avec les **confirmands** de juin prochain à Val d'Or?

(Tiré du dossier du Carême 2014, Gaston Perreault, c.s.v.)

CARÊME DE PARTAGE 2014 – DÉVELOPPEMENT ET PAIX :

Le **Carême de partage** est la campagne annuelle d'éducation et de collecte de fonds de Développement et Paix, l'organisme officiel de solidarité internationale de l'Église catholique au Canada.

- Chaque année, et ce depuis mars 1968, pendant la période du Carême, les catholiques sont invités à participer à la « Campagne de Carême de partage ». L'objectif de cette campagne est de recueillir des fonds pour soutenir des projets appuyés par Développement et Paix, afin d'aider les populations d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et du Moyen-Orient. C'est une occasion de se rappeler que le partage et la solidarité sont des valeurs incontournables pour tout être humain; ces valeurs doivent faire partie intégrante de notre vie.
- Le thème pour l'année 2014 est : « **Une seule famille humaine, de la nourriture pour tous.** ». Cela vient souligner l'importance d'appuyer les petits agriculteurs qui sont un levier contre la pauvreté dans les pays du Sud. Plusieurs de nos partenaires travaillent pour que les populations les plus démunies aient un accès à la terre. Sans leur terre et le travail agricole, plusieurs communautés sont confrontées à la faim et ne peuvent pas vivre dignement.
- Développement et Paix est reconnu comme un organisme de bienfaisance par Revenu Canada et, à ce titre, il émet des reçus fiscaux à toute personne qui en fait la demande...
- Ceux et celles qui souhaitent obtenir le rapport annuel officiel de Développement et Paix, ou qui veulent connaître où va l'argent versé chaque année, peuvent consulter le matériel préparé pour la campagne et envoyé à toutes les paroisses. Ils peuvent aussi obtenir tous ces éléments en consultant le site Web de l'organisme : www.devp.org
- Le **6 avril 2014**, est le **5^e dimanche du Carême**, et il y aura une **collecte pour Développement et Paix**. (C'est à ce moment que sont ramassées les tirelires.

Bernard Cloutier est le **responsable de l'organisme Développement et Paix** dans notre paroisse.

Rappelons-nous que...

« Le partage, c'est une façon de vivre la justice et la solidarité ».

À travers nos dons généreux à Développement et Paix durant ce carême, nous aidons à ce qu'un monde plus juste prenne racine.

AUTRES SUGGESTIONS POUR VIVRE LE CARÊME :

- 1) **PETITS GROUPES DE PARTAGE** : Avec le début du carême, les petits groupes de partage de foi commenceront dans la semaine qui précède le 1^{er} dimanche du Carême, soit dans la semaine du 2 mars. Si des personnes étaient intéressées à partir un petit groupe ou à en faire partie, vous pouvez communiquer avec Yvette au 732-5137.

Ces rencontres, - à chaque semaine -, sont des temps de prière, de réflexion, donnant un nouvel éclairage à l'aide de l'évangile du dimanche. C'est aussi une façon de "faire Église autrement"! Un livret donne le déroulement des rencontres.

- 2) **TIRELIRES** : Dès le début du Carême, des tirelires seront mises à la disposition de ceux et celles qui en désirent. On peut les apporter à la maison afin d'y déposer des dons ou un montant d'argent qui peut représenter des privations au cours du Carême.

C'est aussi un excellent moyen d'initier les jeunes au partage.
Pourquoi ne pas en apporter une à la maison?...

Les tirelires doivent être rapportées à l'église pour le 5^e dimanche du Carême, jour où il y a la collecte de Développement et Paix.

- 3) **LIVRETS DE RÉFLEXION** : Il y aura aussi deux **livrets de réflexion** pour chacune des journées du carême. L'un est de Vie liturgique au prix de 2\$ et L'autre est du P. Georges Madore, montfortain, au prix de 2,50\$.

On pourra se procurer ces livrets à l'arrière de l'église.

- 4) **« CARÊME DANS LA VILLE! » : Qui est le plus grand?...**

Sur le site www.aventdanslaville.org, une retraite a été présentée pour préparer la fête de Noël 2013...

Depuis deux ans, **Retraite dans la Ville** a en effet grandi et c'est toute une famille de sites qui est proposée. Après le succès de psaumedanslaville.org, on peut aussi retrouver dimanchedanslaville.org

À compter du 5 mars, on retrouvera à chaque jour, www.caremedanslaville.org Le thème de ce Carême sera une question que les disciples posent à Jésus, comme à chacun de nous aujourd'hui : « **Qui est le plus grand ?** ».

Ce carême 2014 sera aussi l'occasion de découvrir Théobule, le dernier né de la famille de Retraite dans la Ville: un site et une application pour les 6/11 ans connectés à la Parole de Dieu!

Dans la joie de partager ensemble la parole de Dieu, la nouvelle équipe de prédicateurs du Carême vous assure de son travail et de sa prière.

A partir du 5 mars, retrouvez-nous pour vivre ensemble notre retraite vers Pâques !

Vous inscrire vous permet de recevoir chaque jour dans votre boîte mail les méditations quotidiennes et l'enregistrement du temps de prière.

5) VIVEZ LE CARÈME AVEC CROIRE :

A l'école des grands témoins de la charité, découvrez le sens de la vraie pauvreté. DÉCOUVREZ une personnalité d'exception par semaine, sa pensée, sa prière, sa relation à Dieu, son rapport à l'Église.

Du 5 au 8 mars : **avec Jean Vanier** (l'Arche)

Du 9 au 15 mars **avec Madeleine Delbrêl**, assistante sociale

Du 16 au 22 mars : **avec le Père Ceyrac**, missionnaire en Inde

Du 23 au 29 mars : **avec le Père Wresinski** (ATD - Quart-Monde)

Du 30 mars au 5 avril : **avec Mère Teresa** (Missionnaires de la charité)

Du 6 au 12 avril : **avec l'Abbé Pierre** (Emmaüs)

Du 13 au 20 avril : **Semaine Sainte, avec le pape François.**

Textes lus, vidéos, diaporamas sonores, musique sacrée.

Croire vous propose un carême riche en découvertes

et **la Semaine Sainte avec le pape François.**

Inscrivez-vous gratuitement et cheminez chaque jour vers Pâques.

JE M'INSCRIS

COMMUNIQUÉS DE L'ÉVÊCHÉ :

1.- Ressourcement spirituel avec l'abbé Nicolas Tremblay :

1) Le 8 mars à Val-d'Or 2) le 22 mars à La Sarre 3) 5 avril à St-Marc-de-Figuery (Le déroulement sera donné au prochain feuillet...)

L'horaire est de 9 :30 à 16 :00 heures (accueil à 9 :00) et Eucharistie à 16 :00.

2.- À l'occasion du 75^e anniversaire du diocèse d'Amos :

- ❖ Mgr Gilles Lemay célébrera la messe à l'église St-Sauveur de Val-d'Or, le **30 mars à 10 :00.**
- ❖ À **14 :00**, il y aura projection du documentaire « Noire Sœur » à la salle Félix Leclerc.
- ❖ Célébration diocésaine de la confirmation, suivie d'une fête champêtre, à l'aréna de Val-d'Or, **le 8 juin à 13h30.**

ANNIVERSAIRES ET / OU ÉVÉNEMENTS :

2 mars	: Pour 3 mois, nouvel horaire pour les célébrations à 11 :00...
5 mars	: Mercredi des Cendres (Jour de jeûne et d'abstinence)...
6 mars	: Anniversaire de naissance du Père Robert Lalonde, c.s.v....
7 mars	: 1 ^{er} Vendredi du Mois : adoration à l'église de 13 :30 à 14 :30...
8 mars	: Journée internationale des femmes...
9 mars	: 1 ^{er} dimanche du Carême...
9 mars	: Passage à l'heure avancée (on avance d'une heure)...
13 mars	: 1 ^{er} anniversaire de l'élection du pape François...
17 mars	: Saint Patrice
19 mars	: Saint Joseph, époux de Marie, patron du Canada...
25 mars	: Annonciation du Seigneur à Marie...

Horaire des messes - 3 paroisses...

P. Nick Boucher: 1^{er}- 2^e- 5^e dim. P. Robert Lalonde: 3^e- 4^e dim.

<u>Dates</u> 2014	<u>9h30</u>	<u>11h00</u>	<u>Célébration de la Parole</u>
2 mars	Landrienne	St-Marc	La Corne
9 mars	Landrienne	La Corne	St-Marc
16 mars	La Corne	St-Marc	Landrienne
23 mars	Landrienne	St-Marc	La Corne
30 mars	Landrienne	La Corne	St-Marc
6 avril	La Corne	<u>St-Marc: samedi à 16:00</u>	Landrienne
13 avril	Landrienne	St-Marc	La Corne
20 avril	Landrienne	La Corne	St-Marc
27 avril	La Corne	St-Marc	Landrienne
4 mai	Landrienne	St-Marc	La Corne
11 mai	Landrienne	La Corne	St-Marc
18 mai	La Corne	St-Marc	Landrienne
25 mai	Landrienne	St-Marc	La Corne
1 ^{er} juin	Landrienne	La Corne	St-Marc
8 juin	La Corne	St-Marc	Landrienne
15 juin	Landrienne	St-Marc	La Corne
22 juin	Landrienne	La Corne	St-Marc
29 juin	La Corne	St-Marc	Landrienne
<u>Changement</u>	<u>d'heure :</u>		
6 juillet	St-Marc	Landrienne	La Corne
13 juillet	Landrienne	La Corne	St-Marc



Imprimerie Bigot inc.

IMPRESSIONS DE TOUS GENRES

FAIRE-PART - ESTAMPES - FORMULES POUR ORDINATEURS

REPRODUCTIONS DE PLANS (Agrandissement - Réduction - Numérisation)

PHOTOCOPIES COULEUR ET NOIR ET BLANC

ALBUMS DE FINISSANTS

SERVICE PARTOUT EN RÉGION

MARC SIMARD

Président

91, rue Beaudry
Amos (Québec) J9T 3V1

Tél.: **819 732-4288**

Télééc.: 819 732-1738

Courriel : imprimerie.bigot@cableamos.com



SECTION MUNICIPALE
Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery
COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 février 2014
www.saint-marc-de-figuery.org

Voici un résumé des décisions du conseil municipal, adoptées lors de la séance ordinaire du 3 février dernier.

- 1- Les procès-verbaux des réunions du conseil des 13 et 20 janvier 2014 ont été adoptés sans modification.
- 2- Le plan stratégique de développement 2014-2017 et le plan d'action 2014 ont été adoptés, ils sont maintenant disponibles sur le site internet de la municipalité et en version papier au bureau municipal pour les personnes intéressées.
- 3- Un don à la Fabrique de Saint-Marc correspondant au total des taxes foncières de l'année 2014 a été accordé afin de soutenir l'organisme dans ses projets.
- 4- La Mutuelle de prévention est une entente entre la CSST et la Fédération des municipalités du Québec à laquelle la municipalité adhère encore cette année. Elle permet, en plus d'économie de coûts, de mettre en place des mesures visant la prévention d'accidents de travail ou de lésions professionnelles.
- 5- Comme à chaque année, le conseil soutient l'organisation des Aigles de St-Marc pour leur tournoi de pêche annuel pour un montant de 50\$.
- 6- Le conseil autorise l'agente de développement à signer et déposer une demande de financement à l'embauche d'un animateur jeunesse pour la période du lundi 3 février 2014 au dimanche 30 mars 2014 auprès de l'organisme Mobilisation Espoir Jeunesse MRC Abitibi.
- 7- Le conseil nomme les personnes ci-dessous comme représentant de la municipalité dans le cadre des discussions avec la Commission scolaire Harricana et la Fabrique de St-Marc dans le dossier du développement des infrastructures sportives.

Dominique Boutin, membre du comité loisir
Jocelyne Bilodeau, agente de développement
Thérèse Lemay, conseillère
Daniel Rose, conseiller
Céline Dupras, directrice générale
- 8- La directrice générale a été autorisée à procéder à l'embauche d'un animateur jeunesse pour la période du lundi 3 février 2014 au dimanche 30 mars 2014.
- 9- Le conseil a unanimement résolu d'adopter le rapport d'activité de la réfection de l'infrastructure sportive et d'autoriser madame Jocelyne Bilodeau, agente de développement à le signer et transmettre le rapport final au Fonds conjoncturel de développement. Le conseil réitère par la même occasion son appui financier, en soutenant le projet jusqu'à la réception des fonds des différentes sources de financement.
- 10- Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, secondé par le conseiller Daniel Rose et unanimement résolu de procéder à un appel d'offres sur invitation pour les années 2014-2015 auprès de deux entreprises spécialisées dans la vidange de fosses septiques dans le cadre de l'entrée en vigueur du règlement # 202-2012.
- 11- La directrice générale est autorisée à suivre une formation portant sur le rôle et responsabilités des élus et des D.G. le 19 février 2014, au coût de 278\$ avant les taxes applicables.

AVIS DE MOTION – CODE D'ÉTHIQUE DES ÉLUS

Madame la conseillère Diane Laverdière donne maintenant avis de motion que le code d'éthique des élus révisé sera adopté à une séance extraordinaire le 26 février 2014, 19h00, au 10 avenue Michaud, Saint-Marc-de-Figuery.

Le document complet est disponible sur le site internet de la municipalité et au bureau municipal, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture du bureau. Le code d'éthique des élus sera publié dans le journal local l'Éveil Campagnard, édition du 24 février 2014.

- 12- Le conseil nomme Monsieur Daniel Tétreault, vérificateur externe de la municipalité pour l'année 2014.

Le rapport financier de janvier 2014 est déposé

- 13- Les dépenses pour un montant total de 120 601.47\$ ont été adoptées.

Prochaine réunion régulière du conseil, le LUNDI 3 mars 2014, 19 h 30

Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery

RÈGLEMENT #205-2014R

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY

ARTICLE 1 : TITRE

Le titre du présent code est : Code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de la paroisse de Saint-Marc-de-Figuery.

ARTICLE 2 : APPLICATION DU CODE

Le présent code s'applique à tout membre du conseil de la municipalité de la paroisse de Saint-Marc-de-Figuery.

ARTICLE 3 : BUTS DU CODE

Le présent code poursuit les buts suivants :

- 1) Accorder la priorité aux valeurs qui fondent les décisions d'un membre du conseil de la municipalité et contribuer à une meilleure compréhension des valeurs de la municipalité;
- 2) Instaurer des normes de comportement qui favorisent l'intégration de ces valeurs dans le processus de prise de décision des élus et, de façon générale, dans leur conduite à ce titre ;
- 3) Prévenir les conflits éthiques et s'il en survient, aider à les résoudre efficacement et avec discernement ;
- 4) Assurer l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques.

ARTICLE 4 : VALEURS DE LA MUNICIPALITÉ

Les valeurs suivantes servent de guide pour la prise de décision et, de façon générale, la conduite des membres du conseil de la municipalité en leur qualité d'élus, particulièrement lorsque les situations rencontrées ne sont pas explicitement prévues dans le présent code ou par les différentes politiques de la municipalité.

1) L'intégrité

Tout membre valorise l'honnêteté, la rigueur et la justice.

2) La prudence dans la poursuite de l'intérêt public

Tout membre assume ses responsabilités face à la mission d'intérêt public qui lui incombe. Dans l'accomplissement de cette mission, il agit avec professionnalisme, ainsi qu'avec vigilance et discernement.

3) Le respect envers les autres membres, les employés de la municipalité et les citoyens

Tout membre favorise le respect dans les relations humaines. Il a droit à celui-ci et agit avec respect envers l'ensemble des personnes avec lesquelles il traite dans le cadre de ses fonctions.

4) La loyauté envers la municipalité

Tout membre recherche l'intérêt de la municipalité.

5) La recherche de l'équité

Tout membre traite chaque personne avec justice et, dans la mesure du possible, en interprétant les lois et règlements en accord avec leur esprit.

6) L'honneur rattaché aux fonctions de membre du conseil

Tout membre sauvegarde l'honneur rattaché à sa fonction, ce qui présuppose la pratique constante des cinq valeurs précédentes : l'intégrité, la prudence, le respect, la loyauté et l'équité.

ARTICLE 5 : RÈGLES DE CONDUITE

5.1 Application

Les règles énoncées au présent article doivent guider la conduite d'un élu à titre de membre du conseil, d'un comité ou d'une commission

- a) de la municipalité ou,
- b) d'un autre organisme lorsqu'il y siège en sa qualité de membre du conseil de la municipalité.

5.2 Objectifs

Ces règles ont notamment pour objectifs de prévenir :

1. toute situation où l'intérêt personnel du membre du conseil peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions;
2. toute situation qui irait à l'encontre des articles 304 et 361 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., chapitre E-2.2);
3. le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites.

5.3 Conflits d'intérêts

5.3.1 Il est interdit à tout membre d'agir, de tenter d'agir ou d'omettre d'agir de façon à favoriser, dans l'exercice de ses fonctions, ses intérêts personnels ou, d'une manière abusive, ceux de toute autre personne.

5.3.2 Il est interdit à tout membre de se prévaloir de sa fonction pour influencer ou tenter d'influencer la décision d'une autre personne de façon à favoriser ses intérêts personnels ou, d'une manière abusive, ceux de toute autre personne.

Le membre est réputé ne pas contrevenir au présent article lorsqu'il bénéficie des exceptions prévues aux quatrième et cinquième alinéas de l'article 5.3.7.

5.3.3 Il est interdit à tout membre de solliciter, de susciter, d'accepter ou de recevoir, pour lui-même ou pour une autre personne, quelque avantage que ce soit en échange d'une prise de position sur une question dont un conseil, un comité ou une commission dont il est membre peut être saisi.

5.3.4 Il est interdit à tout membre d'accepter tout don, toute marque d'hospitalité ou tout autre avantage, quelle que soit sa valeur, qui peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions ou qui risque de compromettre son intégrité.

5.3.5 Tout don, toute marque d'hospitalité ou tout autre avantage reçu par un membre du conseil municipal et qui n'est pas de nature purement privée ou visé par l'article 5.3.4 doit, lorsque sa valeur excède 200 \$, faire l'objet, dans les trente jours de sa réception, d'une déclaration écrite par ce membre auprès du greffier ou du secrétaire-trésorier de la municipalité. Cette déclaration doit contenir une description adéquate du don, de la marque d'hospitalité ou de l'avantage reçu, et préciser le nom du donateur ainsi que la date et les circonstances de sa réception. Le secrétaire-trésorier tient un registre public de ces déclarations.

5.3.6 Un membre ne doit pas avoir sciemment un intérêt direct ou indirect dans un contrat avec la municipalité ou un organisme visé à l'article 5.1.

Un membre est réputé ne pas avoir un tel intérêt dans les cas suivants :

- 1° le membre a acquis son intérêt par succession ou par donation et y a renoncé ou s'en est départi le plus tôt possible ;

2° l'intérêt du membre consiste dans la possession d'actions d'une compagnie qu'il ne contrôle pas, dont il n'est ni un administrateur ni un dirigeant et dont il possède moins de 10% des actions émises donnant le droit de vote ;

3° l'intérêt du membre consiste dans le fait qu'il est membre, administrateur ou dirigeant d'un autre organisme municipal, d'un organisme public au sens de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, d'un organisme à but non lucratif ou d'un organisme dont la loi prévoit que cette personne doit être membre, administrateur ou dirigeant en tant que membre du conseil de la municipalité ou de l'organisme municipal ;

4° le contrat a pour objet une rémunération, une allocation, un remboursement de dépenses, un avantage social, un bien ou un service auquel le membre a droit à titre de condition de travail attachée à sa fonction au sein de la municipalité ou de l'organisme municipal ;

5° le contrat a pour objet la nomination du membre à un poste de fonctionnaire ou d'employé dont l'occupation ne rend pas inéligible son titulaire

6° le contrat a pour objet la fourniture de services offerts de façon générale par la municipalité ou l'organisme municipal ;

7° le contrat a pour objet la vente ou la location, à des conditions non préférentielles, d'un immeuble ;

8° le contrat consiste dans des obligations, billets ou autres titres offerts au public par la municipalité ou l'organisme municipal ou dans l'acquisition de ces obligations, billets ou autres titres à des conditions non préférentielles ;

9° le contrat a pour objet la fourniture de services ou de biens que le membre est obligé de faire en faveur de la municipalité ou de l'organisme municipal en vertu d'une disposition législative ou réglementaire ;

10° le contrat a pour objet la fourniture d'un bien par la municipalité ou l'organisme municipal et a été conclu avant que le membre n'occupe son poste au sein de la municipalité ou de l'organisme et avant qu'il ne pose sa candidature à ce poste lors de l'élection où il a été élu ;

11° dans un cas de force majeure, l'intérêt général de la municipalité ou de l'organisme municipal exige que le contrat soit conclu de préférence à tout autre.

5.3.7 Le membre qui est présent à une séance au moment où doit être prise en considération une question dans laquelle il a directement ou indirectement un intérêt pécuniaire particulier doit divulguer la nature générale de cet intérêt, avant le début des délibérations sur cette question. Il doit aussi s'abstenir de participer à ces délibérations, de voter ou de tenter d'influencer le vote sur cette question.

Lorsque la séance n'est pas publique, le membre doit, en plus de ce qui précède, divulguer la nature générale de son intérêt, puis quitter la séance, pour tout le temps que dureront les délibérations et le vote sur cette question.

Lorsque la question à propos de laquelle un membre a un intérêt pécuniaire est prise en considération lors d'une séance à laquelle il est absent, il doit, après avoir pris connaissance de ces délibérations, divulguer la nature générale de son intérêt, dès la première séance à laquelle il est présent après avoir pris connaissance de ce fait.

Le présent article ne s'applique pas dans le cas où l'intérêt du membre consiste dans des rémunérations, des allocations, des remboursements de dépenses, des avantages sociaux ou d'autres conditions de travail attachées à ses fonctions au sein de la municipalité ou de l'organisme municipal.

Il ne s'applique pas non plus dans le cas où l'intérêt est tellement minime que le membre ne peut raisonnablement être influencé par lui.

5.4 Utilisation des ressources de la municipalité :

Il est interdit à tout membre d'utiliser les ressources de la municipalité ou de tout autre organisme visé à l'article 5.1, à des fins personnelles ou à des fins autres que les activités liées à l'exercice de ses fonctions.

La présente interdiction ne s'applique pas lorsqu'un membre utilise, à des conditions non préférentielles, une ressource mise à la disposition des citoyens.

5.5 Utilisation ou communication de renseignements confidentiels :

Il est interdit à tout membre d'utiliser, de communiquer, ou de tenter d'utiliser ou de communiquer, tant pendant son mandat qu'après celui-ci, des renseignements obtenus dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et qui ne sont pas généralement à la disposition du public, pour favoriser ses intérêts personnels ou ceux de toute autre personne.

5.6 Après-mandat

Dans les douze mois qui suivent la fin de son mandat, il est interdit à un membre d'occuper un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction, de telle sorte que lui-même ou toute autre personne tire un avantage indu de ses fonctions antérieures à titre de membre du conseil de la municipalité.

5.7 Abus de confiance et malversation

Il est interdit à un membre de détourner à son propre usage ou à l'usage d'un tiers un bien appartenant à la municipalité.

ARTICLE 6 : MÉCANISMES DE CONTRÔLE

6.1 Tout manquement à une règle prévue au présent code par un membre du conseil municipal peut entraîner l'imposition des sanctions suivantes :

- 1) La réprimande
- 2) La remise à la municipalité, dans les trente jours de la décision de la Commission municipale du Québec :
 - a) du don, de la marque d'hospitalité ou de l'avantage reçu ou de la valeur de ceux-ci;
 - b) de tout profit retiré en contravention d'une règle du présent code;
- 3) Le remboursement de toute rémunération, allocation ou autre somme reçue, pour la période qu'a duré le manquement à une règle du présent code, en tant que membre d'un conseil, d'un comité ou d'une commission de la municipalité ou d'un organisme visé à l'article 5.1.
- 4) La suspension du membre du conseil municipal pour une période dont la durée ne peut excéder 90 jours; cette suspension ne peut avoir effet au-delà du jour où prend fin son mandat.

Lorsqu'un membre du conseil municipal est suspendu, il ne peut siéger à aucun conseil, comité ou commission de la municipalité, ou en sa qualité de membre d'un conseil de la municipalité, d'un autre organisme, ni recevoir une rémunération, une allocation, ou toute autre somme de la municipalité ou d'un tel organisme.

ARTICLE 7 : ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur suivant la Loi.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY

AVIS PUBLIC

Aux citoyens de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery.

Avis public est donné de ce qui suit :

AVIS DE MOTION – CODE D'ÉTHIQUE DES ÉLUS

Madame la conseillère Diane Laverdière donne maintenant avis de motion que le code d'éthique des élus révisé sera adopté à une séance extraordinaire le 26 février 2014, 19h00, au 10 avenue Michaud, Saint-Marc-de-Figuery.

Le document complet est disponible sur le site internet de la municipalité et au bureau municipal, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture du bureau.

Donné à Saint-Marc-de-Figuery ce 12^e jour de février 2014.

Céline Dupras,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

AVIS



À TOUS LES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS :

IL EST DE VOTRE RESPONSABILITÉ DE CONSERVER VOTRE ANIMAL SUR VOTRE PROPRIÉTÉ, EN CAS DE PLAINTE, SOYEZ AVISÉ QUE VOUS COMMETTEZ UNE INFRACTION À L'ARTICLE 5 DU RÈGLEMENT MUNICIPAL ET QUE VOUS ÊTES PASSIBLE D'UNE AMENDE DE 60\$.

Article 5

« Tout chien qui sort à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain. »

Le défaut de se conformer à l'avis de plainte constitue une infraction et le gardien du chien est passible d'une amende de 60\$.



INFO-AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

Jocelyne Bilodeau

Un blogue populaire sur la vie rurale

<http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/societe/201311/24/01-4714173-un-blogue-populaire-sur-la-vie-rurale.php>

(Saint-Georges) Blogue, bloguons, bloguez en région avec neorurale.ca. Propulsé sur la planète Web depuis trois semaines, rural, branché et fier de l'être, ce blogue lancé à partir de Saint-Georges par Cassiopée Dubois enregistre déjà plus de 30 000 visites individuelles.

«C'est phénoménal!» dit avec un enthousiasme débordant l'instigatrice et rédactrice en chef, à la fois Etcheminoise et Beauceronne d'adoption, à peine âgée de 30 ans. Le blogue explose depuis deux jours avec La charte des valeurs abitibiennes, un texte teinté d'humour, signé par Simon Roy, un jeune enseignant, élu municipal de Senneterre. «C'est un débat qui brasse pas mal et, je dois l'avouer, moi, j'aime ça le chiard», écrit-il.

Alors oui, néorurale.ca, qui rassemble une douzaine de blogueurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Mauricie, de l'Outaouais, de l'Estrie, de l'Abitibi-Témiscamingue, de Chaudière-Appalaches et de la Gaspésie suscite l'intérêt des internautes.

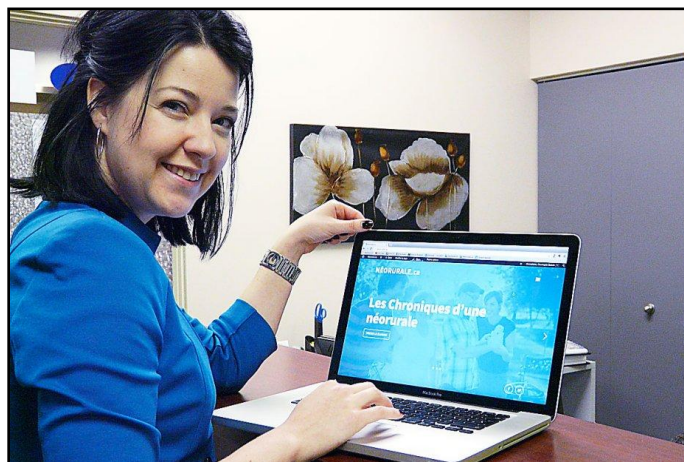
Toutefois, pour Cassiopée Dubois, le défi consiste à maintenir cet engouement tout en développant le cachet du blogue. «Ça prend de trois à six mois pour qu'un blogue ait un achalandage récurrent. Jusqu'en janvier, nous sommes donc en rodage», dit-elle.

Néoruralité, vous dites?

«Pour moi, un néorural est quelqu'un qui, de façon consciente, fait le choix de s'établir et de vivre en région», explique Mme Dubois, une Trifluvienne qui a fréquenté l'école primaire en Abitibi avant d'étudier à Ottawa et de travailler sur les ondes radiophoniques de la Côte-Nord et des Etchemins.

Aujourd'hui, elle a sa maison à Sainte-Justine et s'intéresse au développement socioéconomique par l'entremise de son emploi de coordonnatrice aux événements et aux communications de la Chambre de commerce de Saint-Georges.

«L'objectif du blogue est de laisser la parole aux néoruraux pour raconter leurs expériences, partager leur vision de la ruralité, raconter ce qui les a poussés à choisir ce mode de vie», ajoute-t-elle.



L'instigatrice de neorurale.ca, Cassiopée Dubois, croit que l'on doit parler avec humour et sens critique des enjeux, des défis, des faiblesses et des difficultés vécus dans les milieux ruraux.

«Ni moi, ni les autres blogueurs ne sommes en région par défaut. Maintenant, grâce à Internet, on peut posséder une entreprise au bout d'un rang sans issue et faire affaire avec des clients situés à Montréal ou à Paris. Avec les avancées des nouvelles technologies, la ruralité évolue. L'heure est venue de l'exprimer», dit-elle.

«La néoruralité mérite que l'on parle, avec humour et avec un sens critique, des enjeux, des défis, des faiblesses, des difficultés vécus. Ce n'est pas toujours rose de vivre en région. Pareil en ville... L'idée n'est pas de glorifier un style de vie par rapport à un autre, ni de comparer les deux réalités, mais plutôt de dresser un portrait réaliste du quotidien de ceux qui habitent les régions rurales du Québec», martèle Mme Dubois.

Stéréotypes

Une des choses qui exaspèrent la blogueuse, ce sont les stéréotypes, les préjugés souvent erronés. «Quand j'entends "t'es bonne, tu devrais t'en venir en ville..." je ne comprends pas. Est-ce à dire que si tu as du talent, il est normal de sortir de ta région? Voyons donc. Voilà pourquoi nous voulons nous offrir un espace bien à nous. Et c'est ce que nous faisons avec neorurale.ca.»

Si l'aventure d'écrire pour alimenter ce blogue vous tente, contactez-la à cassiopee@neorurale.ca



INFO-RECYCLAGE

TRUCS ET ASTUCES

Recycler des bouchons de liège

Lorsqu'on ouvre une bouteille de vin, il ne faut pas jeter le bouchon car on va pouvoir le recycler de manière intelligente.



Il faut le mettre dans un bocal étanche avec d'autres bouchons que l'on aura gardés. Faire macérer dans de l'alcool à brûler et on pourra s'en servir comme allume feu pour la cheminée ou le barbecue.

Il faut toujours le conserver car il pourra resservir.

Au bout d'un pique brochettes, il sera un excellent allume feu pour la cheminée ou le barbecue.

Savoir recycler des bouteilles en plastique

Pour savoir recycler des bouteilles en plastique, il faut connaître les diverses utilisations que l'on peut en faire. Par exemple, en conservant le fond, on peut en faire des pots pour conserver des vis.



En coupant en deux et en retournant le dessus, on peut faire un piège à guêpes. Avec les bouteilles de cinq litres, on peut faire une mini-serre.

Aider les pays en difficulté avec le recyclage des médicaments

Pour aider les pays en difficulté avec le recyclage des médicaments, il ne faut pas jeter ces derniers à la poubelle car c'est dangereux et ça pollue.



Il faut donc apporter ses médicaments à la pharmacie du coin ou les donner à des associations humanitaires. Il faut savoir que les médicaments ne servant pas sont incinérés, les autres sauvent des vies.

Source : <http://www.trucsdegrandmere.com/recyclage/>

RÉUSITECH
inc.
Réparation d'alternateurs
Réusinage de démarreurs
Vente de batteries, filage,
système solaire

Steve St-Laurent & Guy Dorval

71, rue Beaudry, Amos (Québec) J9T 3V1

Téléphone : 819-732-6535 Télécopieur : 819-732-7067 Courriel : reusitech@cableamos.com



INFO-ENVIRONNEMENT

L'intoxication au plomb

Source : http://www.passeportsante.net/fr/Maux/Problemes/Fiche.aspx?doc=intoxication_plomb_pm

Le **plomb** est un métal lourd d'un gris bleuté et **toxique** pour l'humain. Lorsqu'il est ingéré, ses effets les plus graves s'exercent sur le **système nerveux central** mais il peut aussi atteindre les globules rouges et le système digestif.

Le plomb peut s'introduire dans le corps par la bouche ou les poumons. Le degré d'assimilation du plomb varie d'une personne à l'autre, selon notamment l'état de santé. Il faut bien distinguer l'**intoxication** de la **contamination** au plomb. Il est question de **contamination au plomb** lorsqu'une exposition à ce métal engendre dans le sang un taux de plomb supérieur à la normale, sans provoquer de symptômes. Si la contamination est suffisamment importante pour provoquer des symptômes, on parle alors d'**intoxication au plomb**.

Les **adultes** sont les principales victimes de contamination ou d'intoxication au plomb. Mais lorsque les **jeunes enfants** sont touchés, leur santé se trouve particulièrement **en danger**. De très faibles quantités de plomb peuvent entraver leur développement cognitif et causer des problèmes d'attention. L'inquiétude est d'autant plus grande que les jeunes enfants absorberaient de 5 à 10 fois plus de plomb que les adultes²².

Leur habitude de tout porter à leur bouche pourrait expliquer en partie ce phénomène. En outre, une proportion importante du métal introduit dans leur corps, environ 25 %, reste en circulation et exerce ses effets neurotoxiques. À titre comparatif, chez les adultes, seulement 5 % à 10 % du plomb absorbé demeure en circulation. Le reste se fixe dans les os et les dents.

L'intoxication peut être **aiguë** donc résulter d'une exposition brève à des quantités très élevées de plomb ou encore **chronique**, en raison d'une exposition prolongée à de faibles quantités de plomb. On donne aussi le nom de **saturnisme** à l'intoxication au plomb, qu'elle soit aiguë ou chronique.

Où se loge le plomb?

Une fois assimilé, le plomb se retrouve rapidement dans la circulation sanguine. Puis, il se fixe dans les os et les dents. Une petite quantité du plomb accumulé dans les os sera libérée et éliminée graduellement dans l'urine. Ce processus s'échelonne sur des dizaines d'années.

Référence :

22. Sanborn MD, Abelson A, Campbell M, Weir E. [Identifying and managing adverse environmental health effects: 3. Lead exposure](#). CMAJ. 2002 May 14;166(10):1287-92. Review. Texte intégral : www.cmaj.ca.

Terrassement & Excavation

MARCHAND

Licence RBQ : 8247979134
134, ch. de la Rivière, St-Marc-de-Figuery
QC J0Y 1J0



E46811DQ

- Transport par Fardier
- Solage Clé en main
- Excavation résidentiel et commercial

- Terre noire tamisée
- Champ d'épuration
- Fosse septique en ciment
- Transport de gravier



SERVICE AMOS ET VAL-D'OR
1 877 732-8583

C'est avec Marchand qu'on va de l'avant!

Bureau : 819 732-8583 Résidence : 819 727-3203 marchand@sec.cableamos.com

C'est avec Marchand qu'on va de l'avant !

INFO-BIBLIO

Voici des suggestions de titres de livres à votre disposition



TITRE:

AUTEUR:

MAISON D'ÉDITION:

Romy Schneider princesse de l'écran	Françoise Arnould	France Loisirs
Le p'tit monde des Berger et du Clan Beaulieu	Marcel Cabay	Québécor
Le zèbre	Alexandre Jardin	France Loisirs
L'Héritage, l'automne	Victor-Lévy Beaulieu	Stanké
Le Gagneur	D. Kincaid	Baldaquin
Chris la voleuse	Paul May	France Loisirs
L'Irlandaise	Cathy Cash Spellman	France Loisirs
Côte-des-Neiges	Alice Parizeau	France Loisirs
Hush ce que vous ne dites pas peut vous tuer	Kate White	Marabout
L'impératrice	Paul-Loup Sulitzer	France Loisirs
Hésitation	Stephenie Meyer	Hachette jeunesse
Pierre Dufresne, mon amie, mon frère	Yvan Dufresne	De l'Époque
Une leçon de vie	Marie-Paule Lévesque	
Le livre noir du Canada anglais	Normand Lester	Les intouchables
Femmes dictateur 2	Diane Ducret	Perrin
Le monde de Sophie	Jostein Gaarder	Seuil
Deux garçons bien sous tous rapports	William Corlett	Nil

Ceci n'est que quelques exemples des volumes que votre bibliothèque municipale possède.

Au plaisir de vous accueillir, tous les mercredis de 18h00 à 20h00 !

Aspiramos, VACexpert

**Mélanie
Bouchard**



Airmos+

**Marc
Ouimet**



Aspirateur de toutes sortes :

- * Résidentiel
- * Industriel
- * Portatif
- * commercial
- * central

Coffrages isolants

Purificateur d'air

Échangeur d'air

812, 1^{ère} Avenue Ouest, Amos (Québec) J9T 1V8

Téléphone : 819-732-5286

Télécopieur : 819-732-0576

EXTINCTEUR PORTATIF

un choix intelligent

L'achat d'un extincteur portatif au coût de quelques dizaines de dollars pourrait peut-être vous sauver la vie ainsi que votre propriété.

Par contre, un extincteur portatif ne remplacera jamais la nécessité d'appeler le 9-1-1. Si un feu se déclare, si petit soit-il, les extincteurs ne sont pas conçus pour combattre des feux de grande envergure. La première étape, appelez le 9-1-1.

LES DIFFÉRENTES CLASSES D'EXTINCTEURS :

- A** : Combustible courant : bois, papier, tissus et certain plastique
- B** : Gaz et liquide inflammables : essence, huile, peinture, goudron
- C** : Équipement électrique sous tension
- D** : Métaux ou alliage combustible
- K** : Cuisine commerciale



Le choix idéal pour votre résidence Extincteur type ABC (5 à 10 livres)

INSTALLATION DE VOS EXTINCTEURS :

- Idéalement, un extincteur devrait être présent à chaque étage.
- Ils doivent être visibles et facile d'accès.
- Les extincteurs doivent être installés là où l'on retrouve des appareils électriques de chauffage, de cuisson, et des endroits propices aux incendies.
- Ils doivent être installés entre 4 pouces et 5 pieds du sol, et si possible près d'une sortie.

NE TENTEZ PAS D'ÉTEINDRE UN INCENDIE, APPELER LE 9-1-1 POSSÉDEZ-VOUS DES EXTINCTEURS ?

URGENCE
9-1-1

Un message du Service de Sécurité Incendie de la MRC
d'Abitibi en collaboration avec vos Services de Sécurité Incendie.



JIMLIE
TRANSPORT

215, chemin des Riverains
St-Marc-De-Figuery JoY 1J0
Tél. bureau : (819) 732-0418
Téléc. : (819) 732-0750
jimlie@cableamos.com
Yves Lapointe, Cell. : 727-6213



Pour vos travaux de rénovation:
Plâtre, peinture, faux finis, vernis, moulures,
pose de céramique, plancher flottant et plancher
en bois franc, menuiserie
et revêtement extérieur, toitures...

819-727-2496

(laissez un message sur le répondeur)

Martin Breton, Entrepreneur spécialisé
Licence RBQ: 8327-7954-12
312, Route 111, C.P. 70, St-Marc (Québec) JOY 1J0



INFO-SANTÉ

Lavage de main de rigueur face aux bactéries plus résistantes que jamais

http://www.passeportsante.net/fr/Actualites/Nouvelles/Fiche.aspx?doc=lavage-de-main-de-rigueur-face-aux-bacteries-plus-resistantes-que-jamais&utm_source=newsletter&utm_campaign=20-01-2014&utm_medium=intern

Des recherches précédentes avaient déjà conclu que deux types de bactéries très communes, pouvant causer des rhumes, des otites et autres angines, pouvaient parfois survivre longtemps en dehors du corps humain. Une nouvelle étude va dans le même sens, la meilleure solution pour s'en prévenir : des lavages de mains répétés et intensifs.

Des chercheurs de l'université de Buffalo (New York), ont publié une étude il y a quelques semaines, dans la revue [Infection and Immunity](#), qui a montré que les bactéries *Streptococcus pneumoniae* (le pneumocoque) et *Streptococcus pyogenes* (le streptocoque) à l'origine entre autres d'angines bactériennes, peuvent survivre sur la surface d'objets comme les jouets, les livres et les berceaux pendant des semaines, voire des mois.



"Avec de tels résultats, nous devrions faire plus attention à la présence de bactéries dans notre environnement car ils changent notre perception de la manière dont les bactéries se propagent", a noté l'auteur de l'étude Anders Hakansson. "C'est le premier article à directement analyser la survie de ces bactéries sur différentes surfaces, y compris les mains, et comment elles peuvent se propager entre individus."

Les chercheurs ont fait des prélèvements dans des crèches, et il ressort une présence de pneumocoque sur 4/5 des peluches et sur plusieurs types de surfaces. Ils ont aussi retrouvé des streptocoques sur les berceaux même après qu'ils aient été nettoyés. Les prélèvements ont été réalisés le matin, avant l'ouverture de l'établissement, soit plusieurs heures après le départ des dernières personnes, ont noté les chercheurs.

Par le passé, le Dr Hakansson et son équipe se sont intéressés à la persistance des bactéries en dehors du corps. Publiées l'année dernière, leurs recherches mettaient en évidence que les micro-organismes forment des biofilms lorsqu'ils colonisent les tissus humains. "La colonisation bactérienne ne cause pas, en soi, d'infection mais c'est un premier pas nécessaire avant qu'une infection s'établisse dans le corps humain", a expliqué le Dr Hakansson. "Les enfants, les personnes âgées et celles au système immunitaire défaillant y sont particulièrement vulnérables, ajoutez-t-il.

Et de conclure, "les objets communément manipulés qui sont contaminés par ces biofilms de bactéries pourraient faire office de réservoirs à bactéries pendant des heures, des semaines ou des mois, et propager de potentielles infections. La meilleure manière de se protéger reste une bonne hygiène manuelle. Il faut utiliser de l'eau chaude et du savon pendant au moins 20 secondes, selon les autorités sanitaires américaines. Il est conseillé de se laver fréquemment les mains, surtout après avoir touché des surfaces partagées, comme les jouets, les poignées de porte, les interrupteurs. Il faut aussi essayer d'éviter le plus possible de se toucher le visage (surtout la bouche et les yeux).

© 2014 Relaxnews

crédits photo : FikMik/shutterstock.com



**J.-Jacques Trépanier
Sylvie Laliberté et ass.**
Pharmaciens (nes)



Membre affilié à :

Proximed

J.-Jacques Trépanier, Sylvie Laliberté et
Martine Gravel, pharmaciens (nes)

85, 1^{ère} Avenue Ouest

Amos (Québec)

J9T 1T7

Téléphone : 819-732-2641

Télécopieur : 819-732-3484

SERVICES :

Livraison
Prise de tension artérielle
Centre de diabète
Pilulier
Orthopédie et bas support sur mesure
Mise en seringue de l'insuline

Heures d'ouverture :

Lundi au mercredi : 9h à 18h

Jeudi au vendredi : 9h à 21h

Samedi : 9h à 17h

Dimanche : 14h à 16h

INFO-JEUNESSE



Les objectifs des activités PAJ-Ados (volet 14-17) sont de :

- Faire **découvrir la région** (son potentiel, son économie, ses gens, son histoire, sa culture, ses entrepreneurs);
- Développer chez les jeunes un **sentiment d'appartenance** à l'égard de leur région;
- Faciliter la création d'un **réseau de contacts** avec des employeurs potentiels;
- Permettre aux jeunes d'**imaginer leur avenir** dans la région par des implications et des projets concrets;
- Aider les adolescents à faire un **choix de carrière éclairé** en lien avec la réalité régionale.

Page Facebook « Défends ta place! » (PAJ-Ados 2013-2014)

Par le biais d'une page Facebook créée par PAJR, les jeunes (et les moins jeunes) sont invités à **s'exprimer sur les mythes et les réalités de leur région**. Que ce soit au sujet d'une réalité sérieuse ou bien d'un élément un peu plus loufoque, les jeunes auront le loisir d'échanger leurs points de vue tout en apprenant à mieux connaître leur région.

Pour défendre votre place, aller à cette adresse internet : <https://www.placeauxjeunes.qc.ca/volet1417>



INFO-SCOLAIRE

RÉSULTAT DE LA COLLECTE DE BOUTEILLES JANVIER 2014 O.P.P LA CORNE ET ST-MARC

Merci beaucoup à tous les citoyens des municipalités de La Corne et St-Marc pour votre grande générosité. Cette année encore, la collecte de bouteilles fut un immense succès. En effet, le gain amassé est de 2 230,20\$. Grâce à vous, les élèves pourront vivre dans une école stimulante, avoir des activités spéciales et des récompenses scolaires. Voici un bel exemple qu'on peut faire encore beaucoup avec des cinq sous.



Merci aux Bénévoles de St-Marc et La Corne qui ont ramassé et trié les bouteilles voici les personnes généreuses de leur temps:

Geneviève Breton, Jocelyn Lantagne
Francis Bois, Mélanie Boisvert
Geneviève Gauthier, David Ouellet
Annie St-Onge, Normand Roy
Mario Cloutier, Diane Massicotte
Anabelle Simard, Martin Thibeault
Chantal Rose, Simon Cloutier
Annie Pomerleau, David Lemerise
Frédéric Lacoursière, Christine Mercier
Gabriel Cloutier, Geneviève Lessard
Liane Levasseur

Claudette St-Amour, Christian Hamel
Myriam Perreault, Bruno Boutin
Serge Legault, Myriam Lefebvre
Gaston Perreault, Anita Gingras
Julie Cécire, Jean-Marc Demelo
Sandra Paris, Yvan Périgny
Sandra Plante, Mario Brière
Sylvie Gaudreau, Éric Gagnon
Nathalie Laroche, Roger Grégoire
Johane Savard, Nicolas Plante

Andréane Brouard
Brenda Lee Gallant
Mélanie Boucher
Amélie Dumais
Anne Droin
Ghislain Cloutier
Ghislaine Masse
Nancy Lafrance
Jenny Lafrance
Béatrice Lamarche

Merci également à tous les enfants et conjoints des bénévoles qui ont participé aussi à la collecte. Un énorme merci au Dépanneur C.D. Boutin et au Dépanneur St-Pierre, qui entreposent et achètent toutes nos bouteilles. Nous sommes conscients que c'est un surplus de travail pour eux et nous sommes très reconnaissants de leur appui année après année. Un immense merci à Meuble Marchand qui a transporté les bouteilles triées dans nos dépanneurs de village. Les élèves se joignent à nous et aux bénévoles pour dire

MERCI À TOUS POUR VOTRE APPUI... DE TOUTE L'ÉQUIPE DE L'O.P.P



467, route de l'Aéroport, Amos

TÉL.: 819-732-6415

FAX: 819-732-0695

Usines de béton - Location d'équipement - Déneigement
Matériaux granulaires/transport - Produits de béton



www.betonfortin.com

INFO-PARENTS

La vue chez l'enfant

Parmi les pathologies les plus fréquentes chez l'enfant, il y a l'amblyopie, "qu'il est possible de rééduquer". Un enfant atteint de cette pathologie a un des deux yeux qui voit moins bien (car l'enfant ne développe pas la voie visuelle de cet œil). En déterminant la cause de l'amblyopie (défaut visuel, strabisme ou pathologie) l'ophtalmologiste prescrira la solution adéquate pour récupérer une acuité visuelle normale. " Une rééducation chez l'enfant de 2-3 ans est très efficace mais plus l'enfant grandit moins ses yeux sont sensibles à la rééducation", précise le Pr Dominique Brémond-Gignac. **Il est donc important de détecter rapidement une amblyopie pour une meilleure récupération de la vision.**



Les anomalies de la réfraction comme l'hypermétropie (vision nette établie au prix d'un effort accommodatif pouvant provoquer maux de tête et fatigue) et la myopie (mauvaise vision de loin) sont également fréquentes chez l'enfant. " Mais sans gravité en général, rassure le Pr Dominique Brémond-Gignac, toutefois, si la myopie n'est pas corrigée, elle risque de s'aggraver". **Pour assurer une bonne vision à votre enfant, faites vérifier sa vue et corrigez le défaut visuel quel qu'il soit pour lui.**

Le **strabisme**, qui correspond à un problème d'alignement oculaire et concernerait 4% des enfants, est lui aussi important à repérer et doit être corrigé le plus tôt possible. Il peut apparaître à la naissance, au cours des premiers mois de la vie ou entre 1 et 3 ans. Pour ne pas voir double, l'enfant qui louche ne va utiliser qu'un œil et risque de développer une amblyopie.

Le **daltonisme** empêche l'enfant de bien distinguer certaines couleurs. Classiquement héréditaire, cette maladie affecte plus particulièrement les garçons.

Enfin, d'autres anomalies sont plus rares, comme la cataracte de l'enfant, les pathologies des voies lacrymales ou les glaucomes congénitaux, mais elles peuvent être sévères, d'où la nécessité de les prendre en charge rapidement. Pour en savoir plus : <http://www.passeportsante.net/fr/Actualites/Dossiers/DossierComplexe.aspx?doc=vue-enfant-queux-sont-les-principaux-defauts-visuels-chez-l-enfant->



Centre local de développement

LA PORTE D'ENTRÉE POUR VOS PROJETS!

Pour vos projets d'affaires ou de développement local
Faites appel à l'expertise de votre Centre local de développement

Tél : 819 732-6918 / info@cldabitibi.com / www.cldabitibi.com

INFO-AÎNÉS

Un beau Bonjour à vous tous!

Bien que cela fasse un bout de temps que je n'ai pas écrit un petit mot dans votre journal, je suis loin de vous avoir oublié croyez-moi!!

Et parlant de Mémoire, nous avons une capacité de stockage d'informations énorme. On se rappelle, soit les légendes ou les contes que l'on nous racontait avant de s'endormir, les odeurs qui nous rappellent la cuisine de maman ou de grand-maman, notre premier rendez-vous galant, notre premier baiser amoureux, à la joie éprouvée lors d'une fête et bien d'autres beaux souvenirs encore!!!!

Comme notre mémoire s'use si l'on ne s'en sert pas, j'avais le goût de partager quelques petits trucs et exercices pratiques pour faire travailler nos méninges...

TRUCS

JOUEZ avec des amis ou les petits enfants au scrabble, aux dames, aux dominos.
Si vous êtes seul, faites des mots croisés, mots cachés ou du Sudoku.

APPRENEZ quelques numéros de téléphone, votre liste de commissions;
À reconnaître les oiseaux, les astres ou tous autres sujets qui vous intéressent.

DORMEZ bien, le cerveau profite de la nuit pour trier et classer l'information reçu dans la journée.

LISEZ, c'est l'activité par excellence pour faire travailler nos neurones. Lire entretient et améliore nos performances!!!! Il y a tant de bons livres!!!!

EXERCICES PRATIQUES: *S'aider par le jeu (fédération québécoise du loisir en Institution):*

Quel est le titre et l'auteur de ces chansons? Pourriez-vous continuer à la chanter??

- | | | |
|--|--|--|
| ▪ Tu vas tomber si j'suis pas là
Le plaisir de l'un
C'est d'voir l'autre se casser
le cou.... | ▪ Y'a dans les chansons
beaucoup de leçons
C'est dans les leçons
qu'on apprend à lire | ▪ Qui veulent se marier, c'est la
pure vérité
Les garçons vont les voir, plus
souvent le soir,
Les filles se réjouissent, quand
elles voient leurs amis |
|--|--|--|

Sur ce, je vous dis Au Plaisir!

Caroline Brière,
Travailleuse de milieu pour les personnes aînées.
819-444-8873



- Miel
- Produits transformés
- Pollen de fleurs
- Chandelles
- Cire d'abeilles
- Formats cadeaux

Tél: (819)-727-1920 Fax: (819)-727-1705
info@mielgrandeourse.com www.mielgrandeourse.com

Téléphone: 819-727-9823

Tabagie Agathe enr.

Revues - Journaux - Cadeaux - Souvenirs

Centre de validation



37, 1ère Avenue Ouest, Amos (Québec) J9T 1T7

RECETTE DU MOIS

Recette Soupe d'hiver à la Véro

Ingrédients

- 2 lb pommes de terre
- 4 c. à soupe beurre
- 1 tasse céleri haché
- 1/2 tasse panais coupé en dés
- 1 tasse oignon haché finement
- 1 tasse carottes coupées en dés
- 2 c. à thé farine
- 4 tasses bouillon de poulet environ
- 1/4 c. à thé marjolaine
- 1/2 c. à thé sel
- poivre au goût
- 10 oz (1 petite boîte) maïs en crème

Temps de préparation : 20 min
 Temps de cuisson : 30 min
 Temps total : 50 min
 Portion(s) : 6

Préparation

Étape 1

Faire bouillir les pommes de terre, non épluchées, environ 8 minutes. Les passer à l'eau froide, les peler et les couper en dés d'environ 1/2 pouce.



Étape 2

Sur un feu moyen, faire fondre le beurre et faire revenir les pommes de terre et les autres légumes environ 10 minutes. Remuer de temps en temps. Ensuite, saupoudrer avec la farine et enrober complètement.

Étape 3

Ajouter le bouillon et le reste des ingrédients. Porter à ébullition en remuant constamment, puis baisser le feu au plus bas, couvrir à demi et laisser mijoter 30 minutes.

Source : <http://www.recettes.qc.ca/recette/soupe-d-hiver-a-la-vero-203261>



PNEUS NORD OUEST ENR

816, 1^{re} avenue Ouest
 Amos (Québec) J9T 1V8

Denis Beausoleil

Propriétaire

pno@cableamos.com

☎ (819) 732-0701

📠 (819) 732-0701



**Produits
 Pétroliers
 HARRICANA**

MICHEL FORTIN

Directeur général

511, rue Principale Sud
 Amos (Amos) J9T 2J8

Internet : michelfortin@pph.qc.ca

Téléphone : 819-732-5334

1-800-263-5334

Télécopieur : 819-732-9848

Cellulaire : 819-727-6795

CHRONIQUE QUOI DE NEUF DANS LES APPLIS

De plus en plus de gens ont maintenant un téléphone « intelligent »... donc pour un temps du moins, je modifierai la chronique du WEB, pour une chronique qui parlera d'applications gratuites pour la plupart qui pourraient vous intéresser! Toutes les applications dont je vous parlerai sont pour téléphone « androïde » mais vous les retrouverez probablement aussi pour IPHONE.

Cette application n'a pas la prétention d'être aussi précise qu'une machine à pression, mais elle peut tout de même donner une bonne idée de votre pression artérielle :

« acc. Pression artérielle »

Application de casse-tête style tétris, qui vous amusera un bon bout de temps :

« Casse-tête MTOY »

Vous prévoyez un voyage à l'étranger et aimeriez apprendre quelques mots ou phrases de la langue local où vous aller? Voici un dictionnaire très intéressant :

« Dictionnaires hors ligne »



Bon mois à tous et à toutes!

Si vous avez des suggestions de site n'hésitez pas à me contacter!

Excavation Gilbert Sheehy Inc.

Entrepreneur général

RBQ. : 8352-2847-09
www.optilog.com/sheehy



Fosse septique • Aqueduc • Égout • Champs d'épuration
Creusage de tout genre • Travaux miniers • Fardier
Location de machinerie lourde

240, Route 111 Sud, C.P. 69, St-Marc-de-Figuery (Québec) J0Y 1J0
Téléphone : 819 732-0376 • Cell. : 819 727-6271
Garage : 819 727-3656 Télécopieur : 819 732-3859



DE LA TERRE À LA TABLE

Le Québec — une nation de commerçants?

Par Christian Thivierge

cthivierge@solidarite-rurale.qc.ca

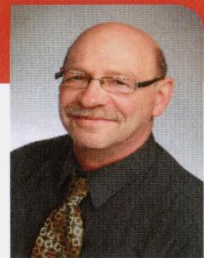
Le Canada mettra en place d'ici 18 mois, un traité de libre-échange avec l'Union européenne. Depuis le début de notre histoire économique, les Québécois ont tenté de conserver une part des richesses ici, en faisant des compromis. Le plus récent de ces compromis nous est imposé par le Gouvernement canadien, imposé aux artisans fromagers et producteurs laitiers du Québec : plus de concurrence de produits européens. C'est important à plusieurs égards. L'industrie laitière est l'une des bases de nos activités agricoles et un maillon fort de l'industrie agroalimentaire du Québec, en plus d'être un symbole de notre réussite collective. Parlez-en à Agropur.

Aussi, ce traité de libre-échange pourrait avoir des impacts sur d'autres secteurs de notre économie rurale, outre le lait et les fromages. Est-ce que les exportations des produits forestiers bénéficieront de ce grand marché de 500 millions d'habitants? Et le tourisme : est-ce que davantage d'Européens viendront visiter nos campagnes? En fait, quels seront les impacts de ce traité sur les économies rurales du Québec? Voilà une question qui méritera que l'on s'y attarde lorsque nous connaîtrons les détails de l'entente.

Sur le terrain, les fromagers demandent avec raison la réciprocité des normes de production et des subventions équivalentes de chaque côté de l'Atlantique, mais ils ont mieux à faire valoir. Ils sont des entrepreneurs d'ici, qui promeuvent nos valeurs. Nous n'avons pas besoin de les « encourager ». Ils produisent ces fromages sur un territoire que nous visitons et admirons. Pas des campagnes vides. Ils produisent avec du lait dans un climat avec une température moyenne annuelle de 5 °C. Pas 15 °C comme ailleurs. Ils emploient des gens de chez nous, qui reçoivent une juste rétribution pour leur ouvrage. Au Québec, nous nous sommes donné des normes socio-économiques : salaire minimum, CSST, assurance-emploi, éducation, etc. On ne peut pas exiger des pays étrangers qu'ils produisent selon nos normes sociales.

Choisir des entreprises d'ici, c'est aussi, comme contribuables, choisir des partenaires qui paieront eux aussi une part des coûts de nos choix de société. Les artisans français font du bon fromage à bon coût, mais ils ne participeront pas à la prochaine rénovation de votre école de quartier ou de village, n'emploieront pas votre petit cousin, et ne seront pas présents à votre prochain marché public. En bref, ils ne vous rendront pas plus fiers d'appartenir à votre communauté.

Nous faisons partie de la solution en ce qui concerne la mondialisation avec l'achat local et nous avons également un pouvoir en ce qui concerne la reconnaissance de ces artisans qui travaillent à nous nourrir. Il n'y a pas que l'État qui peut soutenir l'agriculture. À titre de développeurs territoriaux, de consommateurs, nous le pouvons également. Ce soutien à visage humain, loin des accords de commerce, compte réellement dans la balance. Le gros bon sens, c'est de choisir des produits et des services qui répondent à nos valeurs et à nos goûts. C'est vrai pour nos fromages. C'est vrai pour tout le reste.



JEAN-PIERRE NAUD
Courtier immobilier agréé

www.jeanpierrenaud.com
jeanpierrenaud@royallepage.ca

819-444-7085 (Cellulaire)
819-727-4444 (Bureau)
www.royallepagelimoges.ca

Royal LePage Limoges & Ass.

55, 1^{ère} Avenue Ouest,
Amos, QC J9T1T7

Franchisé indépendant et Autonome

ROYAL LE PAGE
www.royallepage.ca

SA-PEINT MOBILE (2003) inc.

SABLAGE (JET DE SABLE) • PEINTURE DE TOUT GENRE
LAVAGE HAUTE PRESSION (EAU - SABLE)



POUR: Industriel - Commercial

Structure d'acier - Réservoir

Plancher de béton - Machineries lourdes

Camions - Remorques et autres

Gérald Boutin - Tél.: (819) **732-1830**
Fax: (819) 732-0043

352, Trudel, Amos (Québec) J9T 3E6

www.optilog.com/sa-peint_mobile

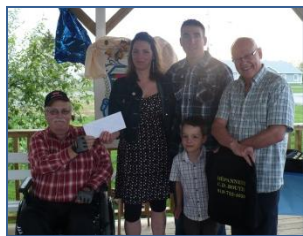
R.B.Q.: 8293-8762-05



SECTION DES NOUVELLES

«RÉALISATIONS 2013»

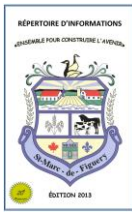
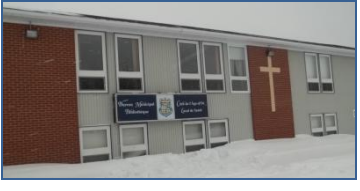
MUNICIPALITÉ DE ST-MARC-DE-FIGUERY FIGUERY

	Projets/activités	Porteur de dossier/actions
Les personnes <i>La collectivité</i>    	Continuité des Services de proximité du CLSC. Accueil des nouveaux arrivants Accueil des bébés Fête automnale annuelle, Festivités Champêtres Dégustation de bières et saucisses, soirée bénéfique afin d'augmenter la somme d'argent pour réaliser les phases du trajet cyclable, édition 2013, souper-musical, Bistro-Bar. Participer aux réunions du Comité paroissial (préparation et support à l'organisation des Messes, services religieux tout au long de l'année et activités événementielles de financement). Fête des Voisins (1 sectorielle et 1 globale au Parc Héritage) 	CSSS, Municipalité Municipalité & promoteurs privés Corporation de développement Comité piste cyclable Fabrique de la Paroisse de St-Marc-de-Figuery Citoyens, Municipalité et Corporation de développement 
<i>Les jeunes</i> 	Participé à l'organisation et/ou à la réalisation des activités locales: Bibliothèque, Festivités Champêtres, Soirées sociales locales, Activités sportives Occupé des emplois estivaux secteur touristique et municipal Accompagnement des jeunes dans l'administration du Comité jeunesse local par l'agent de développement	Comité des jeunes Corporation de développement et la Municipalité
<i>Les personnes âgées ou retraitées</i>	Soirée sociale mensuelle et 1 après-midi semaine d'activités	Club de l'Âge d'Or
<i>Les personnes handicapées</i>	Aidé les membres de la Fabrique dans la demande de subvention pour rendre accessible le sous-sol de l'église aux personnes à mobilité réduite.	Fabrique de la Paroisse de St-Marc-de-Figuery Municipalité

«RÉALISATIONS 2013»

Suite

MUNICIPALITÉ DE ST-MARC-DE-FIGUERY

	Projets/activités	Porteur de dossier/actions
Le soutien à la collectivité <i>Les communications</i>    	Publication de 12 éditions du Journal local L'Éveil Campagnard Mise à jour du répertoire d'informations locales, disponible en format papier, électronique et données accessibles sur le site Internet municipal. Utilisé l'image de marque de la MRC d'Abitibi. Installation d'enseignes aux entrées 2 entrées du village Utiliser l'identification de la fierté locale St-Marcoise dans le processus de la campagne du sentiment d'appartenance d'Amour et d'Eau Pure de la MRC d'Abitibi. Notre fierté, c'est.... Notre milieu de vie. Organisé des séances d'informations liées à la santé : «Dossier juridique, séparation, divorce et dissolution de l'union civile» «Le Pharmacien Expert» «Syndrome de l'apnée du sommeil» Identification des bâtiments municipaux en uniformité avec l'image des entrées de village	Municipalité Municipalité Corporation de développement Municipalité Municipalité Municipalité, organismes locaux  Comité Santé  Municipalité
La culture  	4 Heures du conte et activités de bricolage: - Halloween - Noël - St-Valentin - Pâques Prêts de livres hebdomadaire Achats de volumes et de collections Soirée thématique «Raconte-moi mon Village !». Thème 2013 «Le hockey social = le social du hockey des St-Marcois». Offre aux artistes locaux des espaces d'exposition	Comité de la Bibliothèque Comité de la Bibliothèque Municipalité Municipalité
L'entrepreneurship 	Partenariat avec des entreprises locales, de la MRC et de la région dans le cadre de la fête annuelle afin de promouvoir le potentiel des ressources de la région. Visibilité et promotion des produits locaux et régionaux par l'intermédiaire de l'offre aux visiteurs et utilisateurs du site du Parc Héritage de produits, tels que : de l'eau Eska, des variétés de Chocolat Martine, des produits du miel de la Miellerie la Grande Ourse, etc.	Comité organisateur des Festivités Champêtres Corporation de développement

«RÉALISATIONS 2013»

Suite

MUNICIPALITÉ DE ST-MARC-DE-FIGUERY

	Projets/activités	Porteur de dossier/actions
Le soutien à la collectivité <i>Les loisirs et le sport</i>	Soutenir la promotion et aider financièrement des activités sportives et sociales (Tournoi de pêche, bingos, etc.). Organisé un Camp de jour estival pour les 3 à 11 ans. Adhéré aux concours «Prêts de livres» et »Location de DVD» en marchant.	Municipalité Municipalité, Corporation de développement, Québec en forme Municipalité, Corporation de développement, Énergie Famille, Dépanneur C.D. Boutin Municipalité, Comité des loisirs, DEC, partenaires organisationnels et privés. Municipalité Municipalité, CLD (Pacte rural)
  	Réfection de l'infrastructure sportive et du bâtiment adjacent. Mise en forme d'un amoncellement de terre à multiples vocations (ex.: glissade en hiver et le vélo cross en été) Financement accordé pour réaliser le projet de parc pour les 0 à 5 ans, achat des accessoires et modules. Débuté la mise en place des infrastructures à installer.	
Les transports	Coupe de branches. Creusage de fossés. Rechargement de gravier. Réfection de pavage. Offre de MaxTaxi aux citoyens. Entretien et création de sentiers sur l'Espace vert.	Municipalité Municipalité Dépanneur C.D. Boutin Corvée d'engagement citoyen
Le développement social	Service d'un (e) infirmier (ère) et d'un (e) travailleur (euse) social (e) 4 à 5 demi-journées par mois sur le territoire municipal Création de l'entrée de village Nord avec les bonhommes en balles de foin en saison estivale.	Municipalité et le CLSC Municipalité, producteurs agricoles
La sécurité	Mise à jour annuelle du Plan de sécurité civile. Continuité de la formation des pompiers	Municipalité Municipalité Service incendie

«RÉALISATIONS 2013»

Suite

MUNICIPALITÉ DE ST-MARC-DE-FIGUERY

	Projets/activités	Porteur de dossier/actions
Le soutien à la collectivité (suite) <i>L'environnement</i>  	Journée annuelle de l'environnement. Plantation d'arbres sur les terrains municipaux et publics. Encourager les citoyens à utiliser le principe de compostage par l'intermédiaire de chronique dans le journal local. Continuité du processus de financement et planification des travaux pour la mise en place d'un réseau d'égout et d'un système d'assainissement des eaux usées pour le secteur urbain. 12^e édition d'un concours auprès de la population afin que les résidences arborent des décorations d'Halloween dans le cadre de la semaine Québécoise de réduction des déchets.	Municipalité Municipalité Municipalité Municipalité Municipalité
<i>L'éducation</i>  	Publication de communiqués se rattachant aux activités des écoles Notre-Dame-du-Sacré-Coeur de St-Marc-de-Figuery et Notre-Dame de Lourde de La Corne afin d'informer la population par l'intermédiaire du journal municipal sous la rubrique Info-Scolaire. Service de prêt de livres un avant-midi par semaine pour la clientèle scolaire de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur Organisé l'activité printanière «Raconte-moi mon village» Thème 2013 «Le hockey social = le social du hockey des St-Marcois». Accueil de clientèles scolaires de la région de l'Abitibi-Témiscamingue pour les visites des attraits locaux du Circuit Agrotouristique de St-Marc-de-Figuery Remise du livre souvenir du 75^e anniversaire de la Paroisse de St-Marc-de-Figuery aux 5 finissants de 6^e année.	Municipalité Municipalité Municipalité Municipalité, Corporation de développement Municipalité
Les ressources <i>Les ressources touristiques</i> 	Mis à jour et distribué un document promotionnel en format de consultation électronique sur le circuit agrotouristique dédié au milieu scolaire de la région, clientèle de groupes et le site internet municipal. Inauguration du Pavillon du Parc Héritage à l'occasion de la Fête des Voisins. Maintien de 3 emplois saisonniers pour la période estivale.	Corporation de développement Municipalité et Corporation de développement de St-Marc-de-Figuery Corporation de développement

«RÉALISATIONS 2013»

Suite

MUNICIPALITÉ DE ST-MARC-DE-FIGUERY

	Projets/activités	Porteur de dossier/actions
<i>Les ressources agricoles et agroalimentaires</i> 	Promotion des types d'entreprises agricoles par des visites à la ferme tout au long de la saison estivale dans le cadre du circuit agro-touristique local et des Festivités Champêtres. Continuité de la chronique mensuelle dans le journal local «De la terre à la table».	Corporation de développement  Municipalité
<i>Les ressources énergétiques</i>	Négocié une entente avec Gaz Métro pour l'installation d'une conduite de gaz naturel sur le territoire St-Marcois en collaboration avec la minière Québec Lithium et les municipalités de St-Mathieu d'Harricana et La Corne.	Municipalité

VOILÀ LA SYNTHÈSE DES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2013 !

Jocelyne Bilodeau
Agente de développement



**Affaire et commercial,
civil, criminel et pénal,
famille, minier, travail**

**Les membres de l'équipe
de professionnels sont :**

Me Nathalie Pelletier
Me Jacques Frigon
Me René Martineau
Me Julie Auger
Me Alexandre Bourgeois

4, rue Principale Nord, bureau 102, Amos (Québec) J9T 2K6

Téléphone : 819-732-1698

Télécopieur : 819-732-7513

Site internet : mdbpavocats.com

SECTION DES NOUVELLES

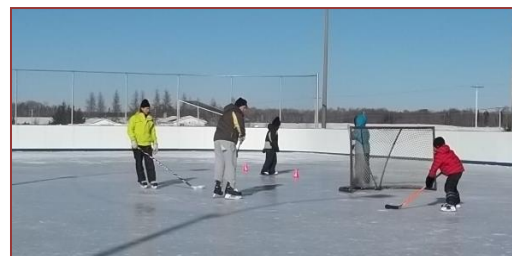
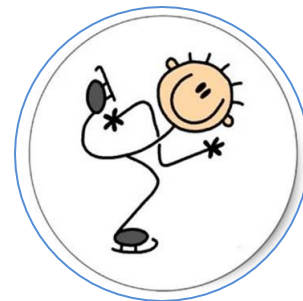
LE PROJET PILOTE D'ANIMATION JEUNESSE À L'INFRASTRUCTURE SPORTIVE

Depuis 3 février dernier, l'animateur jeunesse, Jaclyn Bérubé, offre des activités à l'infrastructure sportive.

La première semaine, la température glaciale a eu un impact sur la participation, mais depuis le nombre de participants est régulier ce qui permet aux grands et aux petits de s'amuser !

Le projet pilote a pour but de dynamiser les activités sportives et récréatives de notre communauté. Nous désirons que la population s'approprie l'espace en organisant des activités sportives spontanément. Nous sommes à l'ère de la communication instantanée, facebook, tweeter, etc. Lancez un appel à vos amis pour une partie de hockey amicale à la patinoire, une marche sur l'espace vert, de la glissade sur la bute de neige, etc.

Vous êtes attendus en grand nombre, consultez l'horaire à la page suivante. Sur la photo, ►, en compagnie de Jaclyn, vous avez reconnu Manu Paris !



Serge Sigouin
Président

Pavage de cour
• RÉSIDENTIEL
• COMMERCIAL
• INDUSTRIEL

**Service de balai
mécanique**

**PAVAGE
ABITIBI**
210, Route 109 Sud, St-Félix de Dalquier (Québec) J0Y 1G0
Service en Région
ST-FÉLIX 727-9622

R.B.Q. : 8001-8716-85

Télécopieur : (819) 727-5950

SECTION DES NOUVELLES

VOICI L'HORAIRE DE L'ANIMATION JEUNESSE À L'INFRASTRUCTURE SPORTIVE : OFFERT AUX JEUNES DE 4 À 17 ANS



Aux dates et heures où apparaît ce logo sur le calendrier :

Un animateur vous attendra à l'infrastructure sportive pour participer à des activités hivernales.

Les parents sont invités à se joindre aux activités, ils seront les bienvenus !



Mars 2014



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
24  18 h à 21 h	25  18 h à 21 h	26  18 h à 21 h	27	28	1  13 h à 16 h	2
3  13 h à 16 h	4  13 h à 16 h	5  13 h à 16 h	6  13 h à 16 h	7  13 h à 16 h	8	9
10  13 h à 16 h <i>Relâche scolaire</i>	11  18 h à 21 h	12  18 h à 21 h	13	14	15	16  13 h à 16 h
17  18 h à 21 h	18  18 h à 21 h	19  18 h à 21 h	20	21	22  13 h à 16 h	23
24  18 h à 21 h	25  18 h à 21 h	26  18 h à 21 h	27	28	29	30  13 h à 16 h

**CE PROJET EST RENDU POSSIBLE GRÂCE À LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE
MOBILISATION ESPOIR JEUNESSE MRC ABITIBI**

SECTION DES NOUVELLES

COURS DE ZUMBA À ST-MARC-DE-FIGUERY !

Depuis le 19 février dernier vous avez
la possibilité de faire du zumba !
Ça vous intéresse !

Lieu : salle Mgr Duchemin
St-Marc-de-Figuery
Heure : 19 h 30.
Coût : 11,50 \$/cours
Pour des informations contactez : Nathalie Thivierge au 819-799-2565
Professeur : Lianne Gendron-Gaudet

P.S.
Pendant que maman va faire
du zumba les enfants sont les
bienvenus à la patinoire,
l'animateur jeunesse
«Jaclyn Bérubé» les attends !
C'EST GRATUIT !
Consultez l'horaire de
l'animateur jeunesse
à la page précédente.

Vous êtes attendus en grand nombre aux 2 activités !

Annonce prêts hypothécaires Veiller sur vos biens

Votre conseiller vous donne les
outils pour protéger votre
propriété.

- Prêts hypothécaires
- Assurance hypothécaire
- Assurance accidents
- Assurance encas de maladie grave



Votre partenaire de confiance.



Steve Labbé

Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurance et rentes collectives

Bureau

492, 1^{ère} Rue Ouest, bureau 2
Amos (Québec) J9T 2M4
Tél. bur. : 819-732-1596
Tél. dom. : 819-732-4114
Sans frais : 1-800-567-1596
Télécopieur : 819-732-7717
Cellulaire : 819-442-0075
steve.labbe@agc.inalco.com

www.inalco.com

IA  **INDUSTRIELLE
ALLIANCE**
ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS INC.

L'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. est un cabinet de services financiers.

P00000

SECTION DES NOUVELLES



Les photos nous démontrent que les parents et les enfants travaillent très fort ensemble pour acquérir des apprentissages.

Les ateliers ont débuté le 28 janvier dernier, le nombre de participants augmente à tous les ateliers. Pour connaître les dates des prochains ateliers consultez la section des communiqués.

Bravo et merci !



**VITRERIE
COMMERCIALE
D.B. INC.**

- Vitrines et entrées d'aluminium
- Fenestration commerciale
- Vitrage intérieur
- Quincaillerie commerciale



**MANUFACTURIER DE PORTES ET FENÊTRES
DOOR AND WINDOW MANUFACTURER**

PROPRIÉTAIRE : LÉO GAGNON

vcdb@cableamos.com

72, RUE BEAUDRY

AMOS (QUÉBEC) J9T 3V2

Téléphone : 819-732-0147 • Télécopieur : 819-732-0008

VITRERIE COMMERCIALE D.B. INC.

LÀ OÙ L'EXPÉRIENCE FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE !

SECTION DES NOUVELLES

L'HEURE DU CONTE DE LA ST-VALENTIN

Les histoires d'amitié et d'amour ont triomphées....

La St-Valentin est plus qu'une fête commerciale, à St-Marc-de-Figuery, c'est une occasion de sortir en famille, de rencontrer d'autres membres de la communauté, de s'amuser ensemble, de partager nos derniers potins et de démontrer notre appréciation de vivre ensemble.

Voici une brève description pour vous démontrer comment l'Heure du Conte du 12 février dernier a réuni 73 personnes pour cette activité familiale. En passant, pour une deuxième année nous avons dépassé notre record de participation pour l'Heure du conte de la St-Valentin, 10,62 % de personnes de plus que 2013. C'est en famille et entre amis que la fabrication de Valentins et d'accroches cœurs ont été fabriqués. Merci à tous ces parents qui ont gardé leur cœur d'enfant!

Après l'activité de bricolage, deux histoires ont été racontées «Souris, Taupe et l'Étoile Filante» et «Cendrillon». L'animation de Figueryn et Figueryne», les personnages de l'histoire et la narration ont su captiver l'attention des enfants et des parents. Il va s'en dire que l'amour était au cœur du sujet dans l'animation et dans les histoires racontées!

L'Heure du Conte c'est une belle occasion pour prendre une photo avec les amies et de se faire de gros câlins !



Marie-Pier et Stéfanie Lantagne, Sarah-Maude Cloutier, Élizabéth et Anne-Marie Breton

***N'est-ce pas que ces sourires en disent long sur leur amitié et complicité !
Jérémy et Félix***



Papa Mario est aussi concentré que Jennifer et Jérémy dans la fabrication de l'accroche cœur !

À chaque Heure du conte, c'est un chapitre du vécu St-Marcois qui s'ajoute au Grand Livre d'histoire !

Pour les membres de l'équipe d'animation se sont les enfants accompagnés de leurs parents qui deviennent les acteurs principaux. Il est toujours très agréable de les accueillir et de leur offrir des activités d'animation.

Être les spectateurs d'échanges amicaux, de gestes d'entraide et de transmission d'informations, voilà une façon de constater le sentiment d'appartenance communautaire.

L'Heure du conte ne pourrait exister sans la participation, la collaboration et l'engagement citoyen de jeunes. Ces jeunes se sont rencontrés à plusieurs reprises pour organiser ce qui a permis d'offrir aux enfants et aux parents un moment magique et rempli de Bonheur mêler d'Euphorie!

Que ce soit pour l'accueil, l'animation et la préparation du conte, la confection de petits gâteaux pour la collation, la narration, les jeux de rôles, le service de la collation et la distribution des cadeaux, notre équipe jeunesse a su relever le défi avec succès.

Merci à Manu Paris, Magalie Tourangeau et Mathieu Cloutier. Votre imagination et votre enthousiasme sont très appréciés !!! Un Merci spécial à Jocelyn Bérubé qui a travaillé dans l'ombre, pour mieux dire à main couverte, avec moi-même, dans le jeu de rôle de Figueryn et Figueryne.

Des remerciements spéciaux aux parents qui ont apporté une aide à la prise des photos, l'installation du système de son et au service de la collation. Merci à Diane Massicotte, Myriam Lefebvre, François Aumond, Sandra Paris et Diane Laverdière. Merci à tous ceux et celles qui ont donné un petit coup de main pour le nettoyage du local.

Votre informatrice, Jocelyne Bilodeau



Merci aux membres du Club de l'Âge d'Or de St-Marc-de-Figuery pour leur partenariat dans l'organisation de l'Heure du Conte. Compte-tenu de la grande participation aux Heures du conte, ils ont accepté de prêter le local pour le service de la collation, ce qui est très apprécié tant pour les organisateurs que les parents.



Merci à vous fidèles participants à l'Heure du Conte, pour les organisateurs, c'est la plus belle marque de confiance dans une relation qui perdure.

SECTION DES NOUVELLES

OLYMPIADES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
Le 14 février dernier a eu lieu la remise des médailles de la compétition des métiers de la formation professionnelle des centres de Formation de l'Abitibi-Témiscamingue.

C'est 200 étudiants de tous horizons qui ont eu l'occasion de mettre en valeur leurs compétences dans 20 disciplines différentes, y compris l'aménagement forestier, la cuisine, la mécanique industrielle, la technique d'usinage, le secrétariat etc. Cette compétition, qui se déroule au 2 ans, est destinée aux élèves de dernière année d'études dans leur programme. À l'occasion, des élèves en première année du programme participent à la compétition, mais rarement accèdent au rang des finalistes des médailles.

Lors de la cérémonie des remises de médailles qui s'est déroulée à La Sarre, les 3 finalistes de chacun des métiers ont pu connaître leur positionnement selon les médailles de bronze, d'argent et d'or. Les médaillés d'or représenteront la région au tournoi provincial, qui aura lieu à Québec du 7 au 10 mai prochain.

L'introduction à ce sujet m'amène à vous dévoiler que parmi les médaillés du métier technique d'usinage du Centre de Formation Professionnel Harricana, il y avait un **St-Marcois de première année d'études**, il s'est taillé une place parmi les 3 finalistes. Ce St-Marcois a su mettre en œuvre toutes ces notions apprises depuis septembre 2013 ce qui lui a permis d'obtenir la **médaille d'argent**. Ce jeune St-Marcois est **Jaclyn Bérubé**. Félicitations !



En toute impartialité, Jocelyne Bilodeau, votre informatrice, très fière de son fils !

La SADC Harricana est un partenaire incontournable pour la réalisation de vos projets d'affaires!

Elle vous aide à :

Démarrer ou acquérir une entreprise
Moderniser des équipements
Acheter ou rénover un bâtiment
Développer de nouveaux marchés
Financer un fonds de roulement

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS!

SADC Harricana
T. 819 732-8311 - sadc@sadc-harricana.qc.ca
www.sadc-harricana.qc.ca

Faites comme eux!

Miellerie
La Grande Ourse

Ébénisterie
Neault

Ferme
Simon Cloutier

SADC

Société
d'aide au développement
des collectivités

HARRICANA

▼ FONDS D'INVESTISSEMENT

Prêt aux entreprises jusqu'à
150 000 \$

▼ STRATÉGIE JEUNESSE

Prêt personnel pour les
entrepreneurs âgés de 15 à 35 ans,
5 000 \$ à 25 000 \$

▼ ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI

Service-conseil et assistance en gestion,
mentorat, réseautage, formation et coaching

Canada Développement économique Canada appuie
financièrement la SADC

SECTION DES NOUVELLES

GALA RECONNAISSANCE DES BONS COUPS EN DÉVELOPPEMENT RURAL ST-MARC-DE-FIGUERY A REÇU UN BRAV'EAU !

Le 18 février 2014 a eu lieu le Mini-colloque en développement rural de la MRC d'Abitibi dont le thème était:

«La créativité... essence de l'innovation».

Pour une première année, afin de valoriser les bons coups du développement rural, un Gala reconnaissance a été introduit à l'ordre du jour. Au cours de cette soirée les gagnants des BRAV'EAU ont été dévoilés.



Crédit photo: Mario Rodrigue

Jules Grondin, président CLD Abitibi, Myriam Lefebvre, Jocelyne Bilodeau, Johanne Paradis, Jacques Riopel

Le territoire de St-Marc-de-Figuery avait déposé cinq dossiers de candidature en décembre dernier, lors de la période d'inscription des projets. Trois d'entre eux ont été retenus en tant que finaliste dans les catégories suivantes :

- ✳ Le prix Projet collaboration/partenariat: Festivités Champêtres
- ✳ Le prix CulturAT: Municipalité de St-Marc-de-Figuery
- ✳ Le prix Touristique: Pavillon d'accueil Parc Héritage



Un BRAV'EAU a été remporté pour le Prix CulturAT.

VOICI LES CRITÈRES DE SÉLECTION SUR LESQUELS LE JURY A FAIT SON CHOIX CONCERNANT CE PRIX :

Renforcement de la présence visuelle des arts;
Animation des espaces publics;
Augmentation de la présence des produits régionaux;
Élargissement des connaissances de la région;
Adjoindre les artistes à vos actions de développement;
Participation au développement durable de la région;
Maintien de son milieu accueillant.

Photos souvenirs de la soirée dont une délégation St-Marcoise était présente, quelques uns ont manqué la période de photos !



Debout : Daniel Rose, Jocelyn Bérubé, Réal Nolet, Bernard Cloutier
En avant : Jocelyne Bilodeau, Myriam Lefebvre, Johanne Paradis



Bernard Cloutier, vice-président, Corporation de développement, Jocelyne Bilodeau, agente de développement



Myriam Lefebvre, administratrice, Festivités Champêtres, Jocelyn Bérubé, employé municipal, Johanne Paradis, secrétaire, Corporation de développement.

SECTION DES COMMUNIQUÉS

OFFRE D'ATELIER D'INFORMATIONS SUR L'UTILISATION D'INTERNET

Au Québec, en 2013, 8 foyers sur 10 étaient branchés à internet¹, il n'est pas étonnant que ces possibilités éveillent notre curiosité et nos craintes. S'il est vrai qu'internet offre des mines d'informations, il n'est pas toujours aisé de trouver facilement des réponses lorsqu'il est question d'acheter en ligne, de se protéger des gens mal intentionnés ou encore simplement différencier ce qui est vraiment gratuit de ce qui ne l'est pas.

Objectif :

Offrir à la population de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery, 3 ateliers d'informations d'une heure chacune, sur les thèmes suivants :

10 mars 2014	17 mars 2014	24 mars 2014
Atelier no 1: Les achats en ligne - Différence entre un site d'enchère et une boutique virtuelle - Comment choisir le commerçant - Identifier le produit et les coûts - Comment payer - Les délais de livraison - Quelles sont vos recours après-vente ?	Atelier no 2: En sécurité sur la toile - Reconnaître les menaces - Protéger son PC - Protéger son identité - Les réseaux sociaux - Sécuriser ses transactions bancaires sur le web	Atelier no 3: Le prix de la gratuité (gratuiciel, logiciel libre, droit d'auteur) - Différence entre Freeware et Shareware - Un logiciel libre, c'est quoi? - Téléchargement et partage - Les droits d'auteurs

LIEU : Édifice municipal du 10 avenue Michaud

Formateur : Éric Gagnon, technicien informatique

Horaire : 19 h 30 à 20 h 30 : Transmission du contenu
20 h 30 à 21 h : Période de questions

Afin de préparer le local selon le nombre de participants, nous vous invitons à confirmer votre présence en contactant Jocelyne Bilodeau, agente de développement au 819-732-8501 ou par courriel : mun.stmarc@cableamos.com.
C'EST GRATUIT !

Référence :

- 1) Huit foyers sur 10 branchés à internet, [Gassendie Jocelyn](http://www2.infopresse.com/blogs/actualites/archive/2013/08/06/article-42359.aspx), Éditions Infopresse 06 août 2013, lien web
<http://www2.infopresse.com/blogs/actualites/archive/2013/08/06/article-42359.aspx>



**D'amour
et d'eau pure!**

Municipalité Régionale de Comté

571, 1^{ère} Rue Est
Amos (Québec) J9T 2H3
Tél. : 819-732-5356
Fax : 819-732-9607

Site internet : <http://www.mrcabitibi.qc.ca>

SECTION DES COMMUNIQUÉS



**Ateliers de stimulation
parents-enfants 0-5 ans**

INFORMATION

Céline Larivière
Travailleuse de milieu
auprès des familles d'enfants 0-5 ans
Tél. : 819 727-2054
Fax : 819 727-9047
@ : travailmilieu@hotmail.ca



**Vous n'avez pas de transport?
Contactez-moi!**

ST-MARC-DE-FIGUERY

DATES

Mardis :
11 et 25 mars / 8 et 22 avril / 6 et 20 mai
3 juin

HEURE

9 h à 11 h

LIEU

Édifice municipal
10 avenue Michaud, St-Marc-de-Figuery



GRATUIT !!! INSCRIVEZ-VOUS COMME AMIS SUR LE BLOG ET
RECEVEZ GRATUITEMENT UN LIVRE VIRTUEL DE 226 PAGES
INTITULÉ : **LES RÈGLES DU GOLF**



www.aventure-golf.com se veut un blog simple, qui n'a pas la prétention de faire de vous de meilleurs golfeurs, mais plutôt de vous présenter un moyen de vous amuser, de rencontrer des amis ou des gens qui prétendent l'être, tout en faisant un peu de sport.

Je vous présenterai les terrains avec l'œil d'un amateur plutôt que celui de l'expert.
Je vous donnerai des techniques utiles plus aux Baby-Boomers qu'aux vedettes de terrain.
J'y inclurai des photos ou blagues prises sur les terrains.
J'analyserai les commentaires que l'on entend au 19^e trou.
Si vous avez des sujets que vous voulez qu'on discute,
alors soyez à l'aise de me les communiquer... avec humour s.v.p.
aventuregolf@hotmail.com

SECTION DES COMMUNIQUÉS



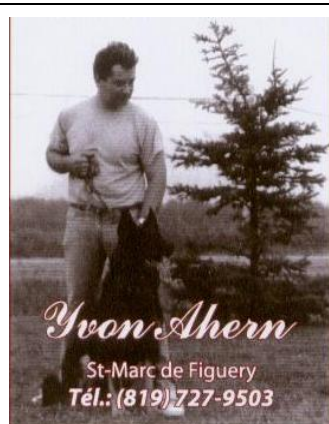
Vous êtes invités à un concert bénéfice en musique et en chanson avec Richard Abel et Corneliu Montano au profit de La Maison du Bouleau Blanc.

Vendredi le 21 mars prochain à 20 h à la Cathédrale Ste-Thérèse d'Amos.

Le coût du billet est de 35,00\$.

Contactez-nous à la Maison du Bouleau Blanc au numéro de téléphone 819-732-4826 ou à l'Épicerie C.D. Boutin au numéro de téléphone 819-732-4030.

Bienvenue à tous!



*Chenil
Canin Sélect enr.*

*Dressage • Pension pour chien
Nourriture • Accessoires*

Yvon Ahern
St-Marc de Figury
Tél.: (819) 727-9503



A.C. GÉLINAS INC.
La corporation
des maîtres électriciens
du Québec

9145-2706 Québec Inc.
ENTREPRENEUR – ÉLECTRICIEN
Résidentiel – Commercial – Industriel

112, 1^{ère} Rue Est
Amos (Québec) J9T 3H9
Téléphone : 819-727-1361
Télécopieur : 819-727-3361
Cellulaire Chantal Gélinas : 819-444-6725

SECTION DES COMMUNIQUÉS

ÉCONOMISEZ 50%
sur vos frais de déplacement*

Une carte de membre sera nécessaire.
Faites immédiatement la demande de votre carte
d'adhésion au bureau municipal.



Lorsque vous participez à des
festoiments en tous genres
faites vos déplacements
de façon sécuritaire.



Pour 10\$ vous obtenez
20\$ en argent taxi
échangeable chez :

Autobus Maheux : 819 732-2821

Taxi Idéal : 819 732-5363

Taxi Amos : 819 732-3355 ou 819 732-4222

Déplacement en autobus scolaire gratuit*

Pour informations:

Votre bureau municipal

www.maxtransport.ca info@maxtransport.ca

819-732-6918

*certaines conditions s'appliquent

**VOICI LES POINTS DE VENTE DES CARNETS
À ST-MARC-DE-FIGUERY :**
DÉPANNEUR C.D. BOUTIN
819-732-4030
ET
BUREAU MUNICIPAL
819-732-8501

*certaines conditions s'appliquent



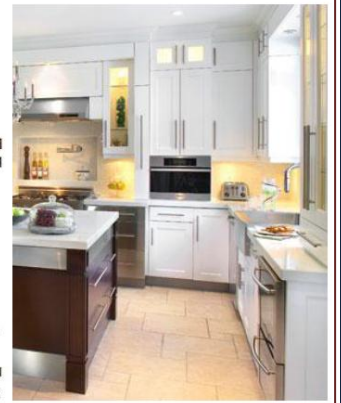
**EBENISTERIE
RNEAULT
INC.**

Téléphone : (819) 727-9661
Télécopieur : (819) 727-9661

Tél: 819 727-9661 : Fax

R.B.Q. : 8115-6242-43
401, Route 111 Est, C.P. 75
Saint-Marc-de-Figuery (Québec)
J0Y 1J0

- Armoires de cuisine
- Armoires de salle de bain et vanités
- Meubles
- Fabricant d'ameublement de bureau
- Comptoirs et meubles commerciaux



EG informatique enr.

Atelier de réparation et de
dépannage informatique.

15, avenue Michaud
Saint-Marc-de-Figuery

Tél: 819-218-2985
Site web: <http://eg-info.ca>



Eric Gagnon

Technicien informatique
egagnon@eg-info.ca



Microsoft



Découpe à forfait
Vente de boeuf

Tel/fax : 819 732-8395
Cell. : 819 444-6512

Simon Cloutier
Chantal Rose

102 B ch. de la Rivière
St-Marc, J0Y 1J0

simon34clou@hotmail.com

SECTION DES COMMUNIQUÉS

DISCO PATIN À LA PATINOIRE DE ST-MARC-DE-FIGUERY

DÉBUTONS LA SEMAINE DE RELÂCHE SCOLAIRE ACTIVEMENT

VENDREDI LE 28 FÉVRIER 2014 RENDEZ-VOUS À TOUS À LA PATINOIRE

EN FAMILLE, ENTRE AMIS OU SEUL

À COMPTER DE 19 H 30 JUSQU'À 21 H.

LA MUSIQUE SE FERA ENTENDRE !



**Pour des infos:
819-732-8501**

**DES TRANSACTIONS
24 H SUR 24
POUR VINCENT**



Turcotte

PAPA OCCUPÉ

EN TOUT TEMPS, EFFECTUEZ
VOS TRANSACTIONS
FINANCIÈRES COURANTES:

- par AccèsD: desjardins.com
- par AccèsD téléphone: **1 800 CAISSES**
- aux guichets automatiques
- sur votre mobile: m.desjardins.com

Pour nous joindre: **819 732-3327**



Desjardins
Caisse d'Amos

Coopérer pour créer l'avenir



SECTION DES COMMUNIQUÉS

CULTURAT

C'est toi, c'est moi, c'est nous . . .

Ensemble pour un beau milieu animé et accueillant qui intègre les arts et la culture à nos espaces afin qu'en 2015, nous puissions présenter au reste du Québec toute la créativité et l'originalité de l'Abitibi-Témiscamingue.

Votre participation est essentielle pour nous mettre en beauté, agrémenter notre quotidien, ce qui ajoutera à la multitude d'activités pour offrir aux touristes une expérience unique!

Des pistes pour participez...

CITOYEN

- Je fleuris mon espace;
- J'aménage ma cour, ma terrasse ou mon balcon;
- J'ajoute des lumières bleues à ma maison;
- Je consomme les arts et la culture de ma région;
- Etc.

ENTREPRISE

- Je fais appel à un artiste pour une murale;
- J'installe une sculpture à l'entrée de mon entreprise;
- Je contribue au développement du milieu culturel par le biais de prêt de personnel;
- Je m'implique sur le conseil d'administration d'un organisme culturel;
- Etc.

MUNICIPALITÉ & ORGANISME

- Je fais appel aux artistes pour ajouter une touche de créativité au mobilier urbain;
- Je mets en valeur les bâtiments municipaux par de l'éclairage architectural;
- J'intègre les arts dans les espaces publics de la municipalité;
- Je fleuris la municipalité avec des jardinières de fleurs bleues;
- J'ajoute des lumières bleues au centre-ville;
- Etc.

MILIEU SCOLAIRE

- Je fais appel aux artistes via le programme « Culture à l'école »;
- J'embellis la cour de l'école;
- J'utilise les trousseaux pédagogiques mises à ma disposition sur l'histoire de la région;
- Etc.

MILIEU CULTUREL

- Je complète et détaille ma fiche artiste ou organisme auprès du Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Je soumetts des projets dans le cadre de l'Entente de partenariat régional en tourisme;
- J'intègre la notion de bleu à mon institution;
- Etc.

Pour en savoir plus : <http://culturat.org/>



**Raymond Chabot
Grant Thornton**

L'instinct de la croissance

**Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.**

66, 1^{re} Avenue Ouest, Amos (Québec) J9T 1T8
Tél. : 819 732-3208 Téléc. : 819 732-0908
www.rcgt.com

Alain Brière, CPA, CA
briere.alain@rcgt.com

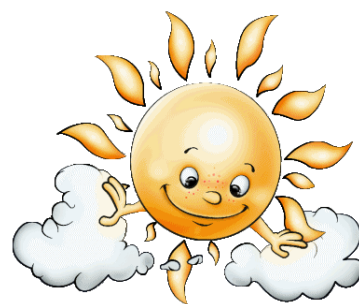
François Lemire, CPA, CGA
lemire.francois@rcgt.ca

Comptables professionnels agréés
Membre de Grant Thornton International Ltd

SECTION DES COMMUNIQUÉS

Événement à venir sur le territoire St-Marcois :

Raconte-moi mon Village :	26 avril 2014
Vente de garage Fabrique :	3 et 4 mai 2014
Journée environnement :	24 mai 2014
Fête des voisins:	30 mai 2014
Relais pour la vie :	6 juin 2014
Festivités Champêtres :	5 et 6 septembre 2014
Dégustation bières et saucisses :	8 novembre 2014



Parties de hockey des Aigles de St-Marc :

3 mars 2014 :	20 h 45	Aréna de Barraute
11 mars 2014 :	20 h 45	Aréna de Barraute
17 mars 2014 :	début des séries de fin de saison	



Consultez le site internet :

<http://tournoisenligne.ca/sites/696/schedule?t=1845&mode=s&date=2014-02-15&categoryID=&divisionID=>



*Fleurs, Cadeaux, Plantes,
Service de livraison,
Encadrements, Emballages...*

Sylvie Fleuriste

**Sylvie Rouillard
Propriétaire**

67, 1^{ère} Avenue Ouest, Amos (Québec) J9T 1T7
Téléphone : 819-727-4747 - Télécopieur : 819-727-4047
srouillard@sylviefleuriste.com

La 14^e remise des Prix d'excellence en arts et culture de l'Abitibi-Témiscamingue, une présentation de Desjardins, se tiendra **le 31 mars 2014, au Théâtre des Eskers, à Amos**. Cette année, l'évènement, sous forme de 5 à 7, mettra à l'honneur la discipline « Histoire et patrimoine ».

Lors de cette soirée, en plus du *Prix Relève*, associé à une bourse de 1 000 \$ du ministre régional François Gendron, qui sera attribué à un artiste de la relève prometteur (toutes disciplines), d'autres prix seront également remis. En effet, le *Prix Petite collectivité*, d'une valeur de 1 000 \$ sous forme de visibilité offerte par L'Indice bohémien, récompensera la vitalité artistique et culturelle d'une collectivité de 5 000 habitants et moins qui se distingue par ses initiatives et son dynamisme; le *Prix Travailleur de l'ombre*, assorti d'un montant de 500 \$ remis par le ministère de la Culture et de Communications, qui viendra récompenser une personne se démarquant loin des projecteurs en histoire et patrimoine; le *Prix Réalisation* viendra saluer une réalisation d'un artiste, d'un regroupement d'artistes ou d'un organisme culturel qui s'illustre dans la discipline à l'honneur par la remise d'une œuvre d'un artiste de la part de la Ville d'Amos; et le *Prix TN*, soit une bourse de 1 000 \$, sera remis à un organisme œuvrant dans la discipline à l'honneur qui intègre les technologies numériques. Pour plus de détails, consultez le site Web du CCAT.

Le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue n'est pas responsable de la perte ou des dommages pouvant résulter de l'envoi ou du retour des pièces jointes au dossier. Il est donc recommandé de ne jamais joindre les originaux des pièces ou documents d'appui.

L'envoi du dossier par télécopieur ou par courrier électronique n'est pas autorisé. Seule la copie originale du formulaire dûment signée par le(s) demandeur(s) est considérée comme valide. Les demandes incomplètes ou celles envoyées après la date limite de mise en candidature ne sont pas admissibles.

Vous devez faire parvenir tous vos documents **au plus tard le 3 mars 2014** (le cachet de la poste faisant foi) au Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue, à l'attention d'Émilie Canuel
 au 150, avenue du Lac, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4N5
 Pour information : formation@ccat.qc.ca ou 819 764-9511, poste 24 (sans frais : 1 877 764-9511, poste 24)

Esthétique Nancy Harvey
 Le bien-être de votre peau
Nancy Harvey
 Esthéticienne Médicale
 Sur rendez-vous
 (819) 727-1960

Esthétique Nancy Harvey *Produits Haut de gamme*

Facial personnalisé :
acné, rosacée, raffermissement
Soin du buste
Soin amincissement/cellulite
Traitement aux algues
Massage cou, visage et cuir chevelu
Maquillage
Épilation
Manucure/Pédicure

SECTION DES COMMUNIQUÉS

Bienvenue à tous!

Au profit de la Fabrique St-Benoît



2 trous
de pêche
pour 10\$

Tournoi de pêche blanche familiale

Samedi 8 mars, de 9 h à 16 h
à la descente de bateau de La Corne
117, rang du Lac

Service de restauration légère sur place: café,
sous-marin...

Remise des prix en soirée pour
les plus gros poissons: brochet,
doré, loche, perchaude

La soirée sera animée
par Vincent Gaivin et
sa musique.

BIEN MAIGRIR

Belle & Mince

PROGRAMME ALIMENTAIRE

Femmes & Hommes

Belle et Mince est conçu pour
les personnes qui désirent perdre
du poids *en santé*, en mangeant
à leur faim, sans peser ni mesurer
les aliments.



Nicole Thibodeau

Tél. : 819 727-2186

Amos

Salle des Chevaliers de Colomb
171, rue Principale Nord
Tous les mercredis de 14 h à 18 h

www.belleetmince.qc.ca

**IA INDUSTRIELLE
ALLIANCE**

ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS INC.

L'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.
est un cabinet de services financiers.

Agence Centre Abitibi

Mario, A.V.C.

Directeur d'agence

Conseiller en sécurité financière

Conseiller en assurance et rentes collectives

mar.deschatelets@agc.inalco.com

www.inalco.com

Bureau d'Amos

492, 1re Rue Ouest, bureau 2
Amos (Québec) J9T 2M4

Tél. : 819 732-1596,

poste 225

Sans frais : 1 800 567-1596

Téléc. : 1 888 781-7415

Bureau de Val-d'Or

888, 3e Avenue, bureau 300
Val-d'Or (Québec) J9P 5E6

Tél. : 819 825-7244,

poste 225

Sans frais : 1 888 825-7244

Téléc. : 1 877 781-7417

Bureau de Lebel-sur-Quevillon

107, rue Principale Sud, bureau J, 2e étage

Lebel-sur-Quevillon (Québec) J0Y 1X0

Cellulaire : 819 444-9888

Associez-vous à la force du groupe

Poste à pourvoir :

conseiller en sécurité financière

L'Industrielle Alliance, une des plus importantes
sociétés d'assurance de personnes au Canada,
recherche des conseillers en sécurité financière à
l'affût de nouveaux défis.

Fonctions :

Conseiller les clients en matière d'assurance et
de services financiers et distribuer divers
produits et services offerts par l'Industrielle
Alliance.

Qualifications :

- › Diplôme d'études collégiales et/ou D.E.P. et/ou
équivalence et/ou reconnaissance des acquis
- › Dynamisme, sens des responsabilités et
autonomie
- › Aptitudes pour la gestion du temps

Avantages :

- › Programme de développement professionnel
comprenant une formation spécialisée, des
mesures d'encadrement et un soutien financier
- › Rémunération à la mesure de vos ambitions et
conditions de travail stimulantes

Votre partenaire de confiance.



TRIONEX HYDRAULIQUE INC.

121, rue des Métiers, C.P. 84, Amos (Québec) J9T 3A5
Téléphone : 819-732-5327 – Télécopieur : 819-732-0290
E-Mail : trionex@trionex.qc.ca – Web : www.trionex.qc.ca

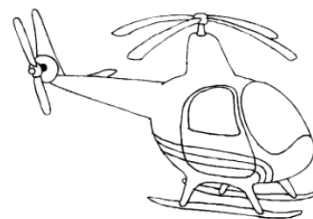
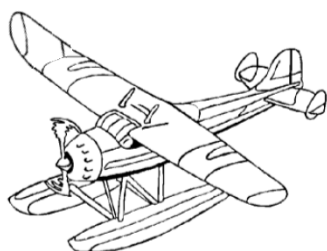
Technologie & Automatisation en

Hydraulique – Lubrification - Pneumatique
Consultez notre site web



TRAVAUX AÉROPORTÉS
AVION ET HÉLICOPTÈRE

NOUVEAU SERVICE DE FOREUSE
TYPE PROSPECTEUR CAPACITÉ
200 PI. 65 M. SUR CORE LTK48



Michel G. Drapeau
Michèle Roberge

permis prospection no. : 18858
permis prospection no. : 19519

121, rue des Métiers, C.P. 84, Amos (Québec) J9T 3A5
Téléphone : 819-732-5327 – Télécopieur : 819-732-0290

SECTION DES COMMUNIQUÉS

HORAIRE –MARS 2014

LOCAL DE SANTÉ

ST-MARC-DE-FIGUERY

Centre de santé et de services sociaux
Les Eskers de l'Abitibi

*Près de chez vous
Avec vous !*

Infirmière : Guylaine Bisson

* jeudi **13 mars** :

- Prise de sang (8h30 à 9h30)
- Consultation au local de santé (9 h 30 à 11 h)

* jeudi **20 mars** :

- Présence au village en avant-midi
- Consultation au local de santé (13 h à 15 h)

Intervenante sociale sur rendez-vous *

Annick Lagacé

- * Veuillez s.v.p. prendre rendez-vous au 732-3271.
Merci!

LOCAL DE SANTÉ DE ST-MARC

10, AVENUE MICHAUD, 2^{ième} ÉTAGE

Téléphone : 732-3271

Clinique prise de sang (8h30 à 9h30)

- * lundi **10 mars**: **Landrienne**
- * mardi **25 mars** : **La Corne, salle Champagne**



La Maison de la Famille
d'Amos inc.
192, 2^e Avenue Ouest, C.P.564
Amos, Québec, J9T 3A8



Céline Larivière

Travailleuse de Milieu

auprès des familles d'enfants 0 - 5 ans

travailmilieu@hotmail.ca

Téléphone : 819-727-2054

Télécopieur : 819-727-9047



122, 6^e Avenue Ouest
Amos (Québec) J9T 3Z3
819-727-1098



FRANÇOIS SILLS

**EXPLOITANT D'UN MAGASIN LOCAL
CONCESSIONNAIRE**

SEARS Canada INC.

GESTION FRANÇOIS SILLS

483, RUE PRINCIPALE SUD

AMOS, QC J9T 2J8

TÉLÉPHONE : 819-732-6451

TÉLÉCOPIEUR : 819-732-6453

Kenmore

www.sears.ca

CRAFTSMAN

CONTACT AVEC L'ÉTAT

Commission parlementaire sur la Charte: la parole au public

Le 14 janvier dernier, la commission parlementaire a débuté ses audiences publiques sur le projet de loi 60 - celui de la Charte des valeurs de laïcité*. Au total, plus de 250 personnes ou organismes y présenteront leur mémoire ou leur point de vue.

Qu'est-ce qu'une audience publique en commission parlementaire?

Une audience publique permet à des individus ou des groupes de faire part de leur opinion sur un sujet d'intérêt public. Elle permet d'être entendu devant une commission parlementaire chargée de l'étude d'un projet de loi. Ces audiences publiques se déroulent ainsi dans le cadre du processus d'adoption d'une loi. Ainsi, derrière le grand mouvement médiatique entourant le débat sur la Charte, il y a un projet de loi suivant un processus précis avant d'entrer en vigueur.

Procédure d'adoption d'une loi au Québec

Pour devenir une loi officielle au Québec, un projet de loi doit, au départ, être soumis à l'Assemblée nationale.

Attention! Le processus d'adoption d'une loi fédérale est différent. Pour plus d'informations sur les différences entre une loi fédérale et une loi provinciale, consultez notre article *Les lois au Canada et au Québec*.

Voici la procédure que devra suivre le projet de loi 60 avant de devenir une loi officielle.

Il y a 5 étapes principales :

1. Présentation du projet de loi
2. Adoption du principe
3. Étude détaillée en commission
4. Prise en considération du rapport de la commission
5. Adoption de la loi

Pour connaître les détails de chacune des étapes consultez :

<http://www.educaloi.qc.ca/nouvelles/commission-parlementaire-sur-la-charte-la-parole-au-public>

Plusieurs étapes à franchir pour le projet de Charte

Le projet de loi 60 sur la Charte n'en est donc qu'à ses premiers pas dans le processus parlementaire.

Pour en savoir plus sur les dates des consultations publiques à venir, voir le calendrier hebdomadaire des travaux de l'Assemblée nationale.

** Projet de loi 60 : Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement*

Source : <http://www.educaloi.qc.ca/>



Bastien, Lantagne, Richard & Associés Inc.

Notaires & conseillers juridiques

Services professionnels : vente et hypothèque, donation, testament, mandat, convention, contrat de mariage, droit commercial et corporatif, etc.

Amos

Serge Bastien	Martine Corriveau	Sébastien Morin-Banville
Michel Lantagne	Valérie St-Gelais	Catherine Pomerleau
	Claudine Bérubé	Annabelle Lefrançois

22, 1^{ère} Avenue Ouest, Bureau 301

Amos (Québec) J9T 2K8

Téléphone : 819-732-2812

Télécopieur : 819-732-7951

pmeinter@notairesabiti.com

Une étude de dix (10) notaires à votre service

Senneterre

Yves Richard
Paméla Trottier-Poirier

855, 10^e Avenue, C.P. 1088

Senneterre (Québec) J0Y 2M0

Téléphone : 819-737-2747

Télécopieur : 819-737-5027

yrichard@notairesabiti.com

gmorin@notairesabiti.com

ptrottier@notairesabiti.com



Équipement Amos Ltée



En affaire depuis 1961

*Des conseillers aux ventes
à votre écoute*



*Des techniciens formés
dans toutes les disciplines*



*Les spécialistes du camions en région
4 succursales pour mieux vous
servir partout en Abitibi*

*Des pièces pour toutes
marques à prix compétitifs*



*Amos
Équipement Amos Ltée*

*Val d'Or
Les Ateliers JMR inc.*

*Rouyn-Noranda
Camions Rouanda Inc*

*La Sarre
Fabrinnord Ltée*



Roadranger



ArvinMeritor



Équipement Amos Ltée

541, Rue de l'Harricana
Amos (Québec) J9T 2P8

Téléphone : (819) 732-3333 Télécopieur : (819) 732-1669

Site internet : <http://www.equipementamos.com/home.aspx>



Mars 2014



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
24 Sortie du journal	25  Ateliers de stimulation parents-enfants 0-5 ans 9 h à 11 h 10, ave. Michaud Bureau municipal ouvert de 8h à 16h	26  Biblio, 18h à 20h Bureau municipal ouvert de 8h à 21h	27 Bureau municipal ouvert de 8h à 16h	28 DISCO PATIN PATINOIRE ST-MARC-DE-FIGUERY 19 H 30 À 21 H  Bureau municipal fermé	1	2  Messe 11h00
3 Relâche scolaire Réunion publique du Conseil municipal, 19h30 Bureau municipal ouvert de 8h à 16h	4 Bureau municipal ouvert de 8h à 16h	5  Biblio, 18h à 20h Bureau municipal ouvert de 8h à 21h	6 Bureau municipal ouvert de 8h à 16h	7 Bureau municipal fermé	8 SOUPER-SOIRÉE CLUB DE L'ÂGE D'OR DE ST-MARC-DE-FIGUERY  Changement d'Heure	9  Célébration de la Parole 11h00
10 Relâche scolaire Atelier 1 : Utilisation Internet Les achats en ligne 19 h 30 Édifice municipal Bureau municipal ouvert de 8h à 16h	11  Ateliers de stimulation parents-enfants 0-5 ans 9 h à 11 h 10, ave. Michaud Bureau municipal ouvert de 8h à 16h	12  Biblio, 18h à 20h Bureau municipal ouvert de 8h à 21h	13 Services du CLSC au 10, ave. Michaud: Prise de sang : 8h30 à 9h30 Consultation : 9h30 à 11h Bureau municipal ouvert de 8h à 16h	14 Bureau municipal fermé	15	16  Messe 11h00
17 Atelier 2 : Utilisation Internet En sécurité sur la toile 19 h 30 Édifice municipal Bureau municipal ouvert de 8h à 16h	18 Réunion du Conseil de Fabrique, 19h Bureau municipal ouvert de 8h à 16h	19  Biblio, 18h à 20h Bureau municipal ouvert de 8h à 21h	20 Services du CLSC au 10, ave. Michaud : Présence au village en a.m. Consultation : 13h à 15h Bureau municipal ouvert de 8h à 16h	21 Bureau municipal fermé	22	23  Messe 11h00
24 Atelier 3 : Utilisation Internet Le prix de la gratuité 19 h 30 Édifice municipal Bureau municipal ouvert de 8h à 16h	25 Tombée des textes journal  Ateliers de stimulation parents-enfants 0-5 ans 9 h à 11 h 10, ave. Michaud Bureau municipal ouvert de 8h à 16h	26  Bureau municipal ouvert de 8h à 21h	27 Bureau municipal ouvert de 8h à 16h	28 Bureau municipal fermé	29	30  Célébration de la Parole 11h00
31 Sortie du journal 1 ^{er} versement de taxes municipales Bureau municipal ouvert de 8h à 16h	Bureau municipal ouvert de 8h à 16h	Bureau municipal ouvert de 8h à 21h	Bureau municipal ouvert de 8h à 16h	Bureau municipal fermé		



C.D. BOUTIN

434, Route 111

St-Marc-de-Figuery

(Québec) J0Y 1J0

Téléphone : 819-732-4030

Vente de bières et vin, épicerie, quincaillerie, plomberie, plomberie Pex, objets et vêtements souvenirs, service d'un comptoir postal, machine distributrice à café.



Station d'essence sans-plomb et diesel : **Produits Pétroliers Harricana inc.**



Vente et service de machineries agricoles

Daniel Rivard, prés. Tél. : 819-732-6296

Cell. : 819-727-6705 Fax : 819-727-9698

Sans frais : 1-888-732-6296

2711, Route 111 Est, Amos (Québec) J9T 3A1



McGUIRE, DUSSAULT, BENOIT AVOCATS

JEAN McGUIRE, D.E.C., LL.L.

RENÉE DUSSAULT, D.E.C., LL.B

ÉRIC BENOÎT, D.E.C., LL.B

FRÉDÉRIC HUGO LAFORTUNE, D.E.C., LL.B

Droit civil – Droit commercial – Droit du travail –
Droit municipal – Droit criminel et pénal –
Droit familial – Droit des assurances –
Droit de la jeunesse

39-A, 1^{ère} Avenue Ouest

Amos (Québec) J9T 1T7

Téléphone : 819-732-5258

Télécopieur : 819-732-0394

Adresse électronique : mcguire.dussault@cableamos.com



PAUSE CAFÉ

Voici la liste des mots à retrouver dans la grille.

basketball	gymnastique	marche	waterpolo
boxe	handball	natation	équitation
cyclisme	horseball	polo	
escrime	judo	rugby	
football	karaté	sambo	
formule 1	lutte	tennis	



T	E	N	N	I	S	W	R	G	H	D	L	G	E	E
T	X	Q	X	I	H	W	U	Y	B	O	M	T	H	E
F	O	R	M	U	L	E	I	M	Y	N	T	C	O	M
H	J	K	B	J	W	C	E	N	E	U	R	B	O	I
S	A	F	A	V	H	M	E	A	L	A	M	L	N	R
R	I	N	J	R	S	N	N	S	M	A	O	N	L	C
P	U	L	D	I	A	O	R	T	S	P	F	B	L	S
O	S	G	L	B	I	T	N	I	J	D	O	M	A	E
X	D	C	B	T	A	J	É	Q	U	X	V	M	B	H
B	Y	U	A	Y	S	L	C	U	E	R	T	K	E	F
C	Y	T	J	E	J	V	L	E	B	R	W	R	S	W
M	A	A	É	Q	U	I	T	A	T	I	O	N	R	O
N	Y	F	J	W	A	T	E	R	P	O	L	O	O	K
K	D	B	A	S	K	E	T	B	A	L	L	L	H	L
Y	P	L	L	A	B	T	O	O	F	R	C	Y	S	F



beachcomber
HOT TUBS



Mario Boutin, Raynald Corriveau
propriétaires

VENTES

Équipements forestiers

Piscines et spas

Balançoires

Ensembles de patio

Propane et équipement au propane

Tracteurs et tondeuses

Toro et Colombia



1111, Route 111 Est, Amos (Québec) J9T 1N2
Tél. : 819-732-2652, Cell. : 819-734-7707, Téléc. : 819-732-1825
Email. : info@locationlla.com - www.locationlla.com

Vous voulez faire connaître vos services, voici la tarification :

Cartes d'affaires :	3,00 \$/mois	30,00 \$/année
Un quart de page :	4,00 \$/mois	40,00 \$/année
Demi-page :	6,00 \$/mois	60,00 \$/année
Page entière intérieur :	12,00 \$/mois	120,00 \$/année
Page entière couverture intérieure:	15,00 \$/mois	150,00 \$/année
Page entière couverture extérieure:	20,00 \$/mois	200,00 \$/année

Ce journal est distribué gratuitement dans les foyers de St-Marc-de-Figuery. Il est possible de s'abonner au journal au coût de l'envoi postal, c'est-à-dire, 26,40 \$/an ou gratuitement par internet.

	DATES DE LA RÉCEPTION DES TEXTES	DATES DE SORTIE DU JOURNAL
Janvier 2014	21 janvier 2014	27 janvier 2014
Février 2014	18 février 2014	24 février 2014
Mars 2014	25 mars 2014	31 mars 2014
Avril 2014	22 avril 2014	28 avril 2014
Mai 2014	20 mai 2014	26 mai 2014
Juin 2014	24 juin 2014	30 juin 2014
Juillet 2014	22 juillet 2014	28 juillet 2014
Août 2014	19 août 2014	25 août 2014
Septembre 2014	23 septembre 2014	29 septembre 2014
Octobre 2014	21 octobre 2014	27 octobre 2014
Novembre 2014	18 novembre 2014	24 novembre 2014
Décembre 2014	16 décembre 2014	22 décembre 2014

Nous vous invitons à communiquer avec l'une des personnes de l'équipe du journal pour participer à la conception du journal.

Les personnes ressources sont :

Marie-Marthe Boutin, responsable de la section paroissiale
819-732-8427

Céline Dupras, responsable de la section municipale
819-732-8501

Jocelyne Bilodeau, coordonnatrice
819-732-8501

Vous avez un article ou une information à transmettre, voici nos coordonnées:

L'Éveil Campagnard
10, avenue Michaud, C.P. 12
St-Marc-de-Figuery (Québec)
J0Y 1J0

Téléphone: 819-732-8501

Télécopieur: 819-732-4324

Courriel: mun.stmarc@cableamos.com

Site internet : <http://www.saint-marc-de-figuery.org>

Massothérapie Annie Pomerleau

votre massothérapeute
depuis 1995 et
membre de la F.Q.M.

Spa extérieur 4 saisons



Massage détente / thérapeutique
Massage aux pierres chaudes
Massage / énergie
Reiki / Biotransformation
Reflexologie
Enveloppement / exfoliation
Forfait spa / massage

Sur rendez-vous seulement
819 732-0507

La Société Canadienne du Cancer

offre plusieurs outils de
cessation tabagique,
comme le SMAT



Société
canadienne
du cancer



En savoir plus >

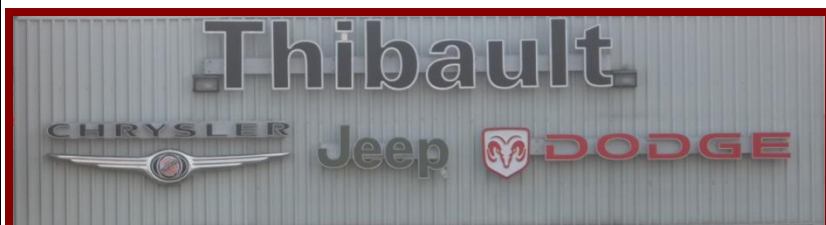
<http://mondesansfume.ca/la-problematique/vous-voulez-cesser-de-fumer/>

THIBAUT

AMOS



- Expert en 2^e et 3^e chance au crédit
- Vaste inventaire de véhicule d'occasion
- Membre de la Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec
- Atelier de mécanique
- Alignement
- Atelier de carrosserie CarXpert



331, rue Principale Sud
Amos (Québec) J9T 2J8

Téléphone : 819-732-5247

Télécopieur : 819-732-5268

Adresse courriel : thibault@cableamos.com

Site Internet : www.thibaultchrysler.com



Mario Collin

Carrossier ProColor®

Body  Shop
BIL-YVON



- Débosselage de : camions lourds, autos, bateaux, roulottes, motoneiges, etc..
- Véhicules de remplacement
- Lavages auto/camion, compound, cirage
- Programme estimation/réparation avec les assureurs

Dépositaire
des
lubrifiants



Téléphone : 819-732-8816 - Télécopieur : 819-727-2333

*Carrosserie Procolor utilise des pièces d'origines
approuvées par les compagnies d'assurances.*

Lettrage
Shik
Design

Lettrage et impression numérique

automobiles, affiches, vitrines, enseignes,
bannières, signalisation et logos

841, avenue de l'Industrie, Amos (Québec) J9T 4L6

Téléphone : (819) 732-9170 - Télécopieur : (819) 732-9177

adresse électronique : service@bil-yvon.com